L'ECONOMISTE

Entreprise Certifiée Qualité ISO 9001 version 2000

Système de Management de la Qualité certifié ISO 9001 version 2008 par BUREAU VERITAS MAROC

Spécial 8 mars

Elles ont cassé les codes

(Ph. fotolia)

Ces femmes qui tordent

■ **Dames de fer, militantes engagées, brillantes businesswomen…**

■ **Leurs parcours nous rappellent que l'espoir est toujours permis**

■ **Parité, une question éminemment économique**

BUSINESSWOMEN locales ou ayant réussi à conquérir des marchés étrangers, dames de fer qui se sont imposées dans des fonctions traditionnellement confiées à des hommes, militantes sociales prêtes à déplacer des montagnes au service de leur cause,… chaque jour, des milliers de femmes tordent le cou au idées reçues. M'barka Toutou, l'unique présidente d'un conseil municipal dans l'Oriental qui a bousculé les codes de sa région, Nadine Hanafi, l'experte du story telling qui cartonne aux Etats-Unis, Souad Bennani, vice-présidente de la CGEM-Souss et femme d'affaires aux multiples casquettes, Zineb El Adaoui, première femme wali,… des parcours divers mais qui nous rappellent que la réussite se conjugue aussi au féminin, et que l'espoir est toujours permis. Leurs histoires vous seront racontées tout au long des pages de ce dossier spécial 8 mars.

Cette journée de célébration rendant hommage aux femmes du monde entier est aussi l'occasion de faire le bilan de la lutte pour les droits de la gent féminine. Et comme chaque année, les chiffres nous rappellent à quel point la situation est critique. Malheureusement les épopées glorieuses de certaines dames, aussi ins-

Faible participation au marché du travail
(Evolution du taux de féminisation de l'emploi en %)

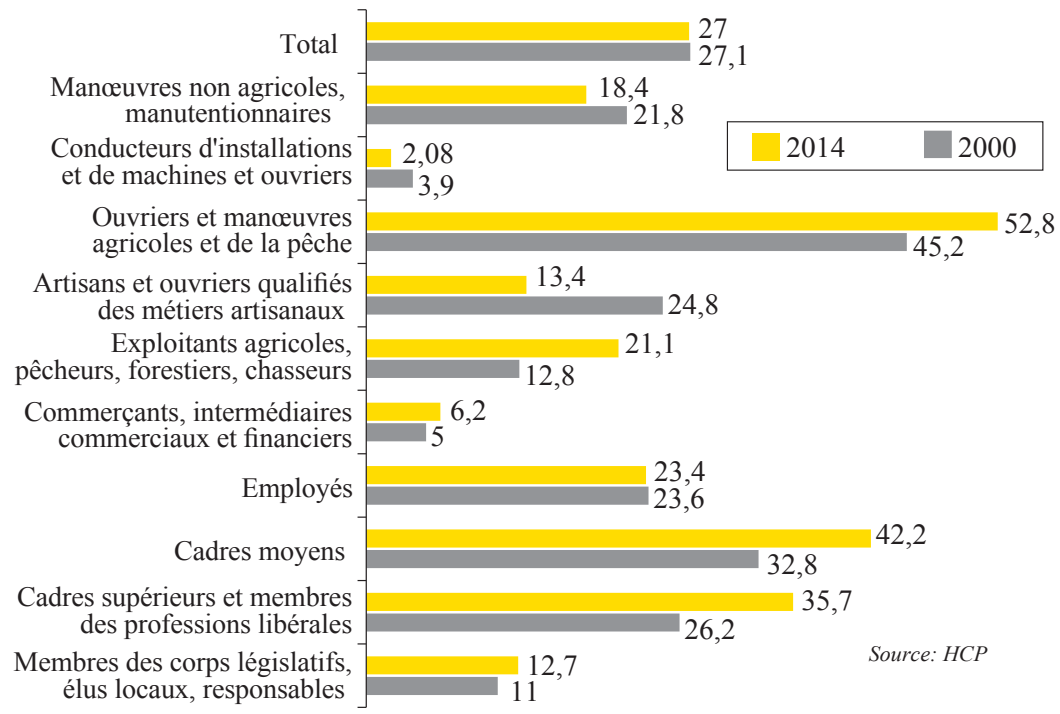

Les femmes sont plus nombreuses à accéder au statut de cadre et aux professions libérales, mais elles demeurent largement minoritaires. Globalement, leur contribution à l'emploi n'a pas bougé entre 2000 et 2014, où 27 emplois sur 100 étaient occupés par des femmes. En 2015, cette part a légèrement chuté, passant de 27 à 26,8%, selon le HCP

SOMMAIRE

■ La cause des malades, encore «plus belle»!.....IV

■ Entre travail et maison, la recette de la directrice de l'ENA.....**VI**

■ Rajaa Naji Mekkaoui, Zineb El Adaoui, M'barka Toutou, Nadine Hanafi,… Portraits de battantes.....**VIII à XIII**

■ Les combats de Bassima Hakkaoui .....**XIV à XVI**

■ Les icônes du social: Najat Anwar, Lamiaa Naji, Nora Belahcen-Fitzgerald... **XVII à XIX**

■ Les femmes fondatrices du Maroc.....**XX à XXI**

■ Dames de cœur, le mariage selon Nicole Elgrissy..... **XXII**

■ Le 8 mars dans le monde, retour sur l'histoire d'une date clé.....**XXIII**

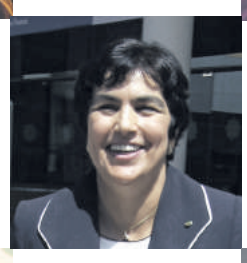

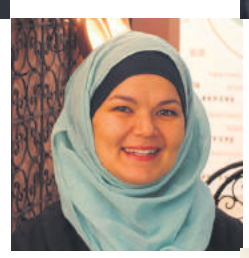

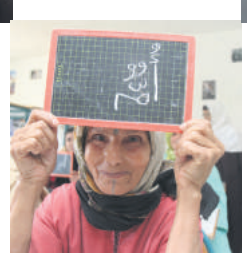

le cou aux stéréotypes

pirantes soient-elles, demeurent des exceptions. A titre d'exemple, la part des femmes analphabètes, âgées de 15 ans et plus, est de 49,8%, contre une moyenne nationale de 38,6%, selon le HCP. Parmi les jeunes femmes de 15 à 24 ans, plus de 45% ne sont ni en emploi ni en éducation ni en formation, bref, elles ne font rien de leur vie! Cette catégorie ne dépasse pas 11,4% chez les jeunes hommes.

Le mariage des mineures est par ailleurs en augmentation. De 2004, date d'entrée en vigueur de la Moudawana, à 2013, le nombre de cas enregistrés est passé de plus de 18.340 à 35.152. Sur les quinze dernières années, ce sont les hommes qui ont le plus profité des nouvelles créations d'emplois, à hauteur de 73%, et uniquement 27% pour les femmes. D'ailleurs, seulement 22,2% des femmes en âge de travailler participent à l'emploi au niveau national. Sur celles exerçant une activité professionnelle, à peine 0,8% sont chefs d'entreprise, contre 3,3% pour les messieurs (HCP, 2012). Dans les postes de responsabilité, très peu arrivent à accéder au top management ou à intégrer les instances de gouvernance des entreprises.

Le projet d'instance nationale de parité, tant attendue, est actuellement en discussion au Parlement. Mais avec un statut consultatif, l'instante réussira-t-elle à donner un réel coup de pouce à la représentativité féminine dans tous les domaines? Une large partie de la société civile, qui a longtemps milité pour cet organe constitutionnel, en doute.

Or, la parité n'est pas simplement une question de justice sociale. C'est aussi un sujet éminemment économique. Selon une note du FMI (février 2015), les discriminations basées sur le genre dans le Royaume entraînent une perte de 25% du PIB. Une part énorme qui devrait enclencher une sérieuse remise en question.

En matière d'éducation, les jeunes filles représentent 48% des effectifs, selon le ministère de l'Education nationale. Cela dit, elles sont plus nombreuses à quitter les bancs de l'école. Leur taux de scolarité passe de près de 100% au primaire, à 83,1% au collège (61,5% en milieu rural) et 55,6% au lycée (21,9% en milieu rural). Néanmoins, quand elles ont la chance de terminer leurs études, elles réussissent généralement mieux que leurs camarades garçons. Sur le chapitre de la violence, qui touche près des deux tiers des femmes de 18 à 64 ans (soit près de 6 millions), selon le HCP, peu d'avancées ont été réalisées. Le projet de loi 103.13 censé apporter un cadre juridique contre toutes les formes de violences (physique, psychologique, économique,…) à l'encontre de la gent féminine est toujours en stand-by. Après des années de blocage, il est aujourd'hui au SGG.❑

Ahlam NAZIH

Quelques petites avancées depuis la Moudawana

DEPUIS la Moudawana en 2004, qui a apporté plusieurs acquis aux femmes, quelques initiatives et avancées ont été réalisées ces dernières années. Comme la possibilité pour les dames de transmettre leur nationalité à leurs enfants (2007), et la légalisation de l'avortement pour deux nouveaux cas (2015): maladies ou malformations graves du fœtus, et grossesses résultant d'un viol ou d'un inceste.

Un observatoire national de la violence contre les femmes, qui sortira son premier rapport en ce mois de mars, ainsi qu'un deuxième sur l'amélioration de l'image de la femme dans les médias, ont également vu le jour. Un plan pour la parité, Ikram (2012-2016), visant à instaurer l'approche genre dans les politiques publiques a, par ailleurs, été lancé. Son bilan sera livré avant la fin du mandat de ce gouvernement, selon le ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social.

Mais il reste encore beaucoup à faire. Participation économique, héritage, avortement, droits, violence, image, éducation… les chantiers sont légion. ❑

Avec SANAD AUTO ***NISSAE***, en plus de tarifs avantageux, vous bénéficiez de plus de 20 prestations d'assistance, notamment en cas de crevaison, de panne de batterie ou d'essence, d'une aide au constat, d'un véhicule de remplacement et même d'une assistance pour récupérer votre véhicule mis en fourrière.

www.sanad.ma

SANAD سند

L'ASSURANCE QUI VOUS LIBÈRE

La cause des malades, encore «plus belle»!

■ Un projet socio-esthétique de la Fondation Lalla Salma pour le bien-être des cancéreuses

■ Une «première» dans les centres d'oncologie publics et les Maisons de vie de Rabat et Casablanca

■ Le Maroc 3e pays au monde, après la France et le Japon

PARCE qu'être bien dans sa peau, c'est être bien dans sa tête. La vision d'un programme socio-esthétique totalement innovant lancé en avril 2014 par la Fondation Lalla Salma - Prévention et traitement des cancers et L'Oréal Maroc. Les femmes atteintes d'un cancer, traitées dans les centres d'oncologie publics et dans les Maisons de vie de Rabat et Casablanca, y reçoivent différents services dédiés à leur bien-être. En plus d'un espace d'écoute, ce sont des soins esthétiques et de beauté qui leur sont offerts.

L'objectif étant de leur redonner le sourire dans ce moment bouleversant de la vie. Et les résultats sont là. Depuis le début du programme, quelque 200 patients tous les mois passent ainsi entre les mains d'expertes. Car la maladie et les traitements souvent agressifs utilisés en cancérologie fragilisent le corps et l'esprit, avec des conséquences cutanées associées à une dégradation de l'état général. Ce qui entraîne une diminution de la qualité de vie, accompagnée souvent d'une dépréciation de l'image et de l'estime de soi. Avec cette action, le Maroc est le 3e pays au monde, après la France et le Japon, à avoir mis en place un projet de socio-esthétique professionnel et encadré. L'expérience souhaite être dupliquée à Fès et à Marrakech.

Le problème est de trouver des esthéticiennes assez motivées pour s'engager et faire face psychologiquement à la maladie. L'équipe autour du programme lance alors un appel, précisant qu'il ne s'agit nullement de bénévolat mais d'une journée par semaine dédiée à la socio-esthétique, sous contrat de travail rémunéré et dont tous les frais sont pris en charge. De plus, ces esthéticiennes sont en amont formées par l'association française CODES (COurs D'ESthétique à option humanitaire et sociale). Une association créée en 1978 au sein du CHRU de Tours en France, présidée par le Professeur Le Floch, cancérologue, et majoritairement composée de professionnels issus du monde médical et médico-social ainsi que de socio-esthéticiennes expérimentées. Elles sont d'ores et déjà 6 esthéticiennes expérimentées marocaines et anciennes élèves de l'Ecole Dubois à avoir été formées à ce nouveau métier et associées à ce projet unique au Maroc. Par leurs compétences spécifiques, elles contribuent, avec les équipes soignantes, à une prise en charge globale des personnes. Cette prise en charge permet d'apporter aux patientes une écoute non médicalisée complémentaire à celle de l'équipe soignante, autorisant les patientes à sortir du contexte de la maladie et du traitement. A ce titre, les soins dispensés sont entièrement gratuits.

Tout naturellement, les bienfaits de la socio-esthétique exprimés par les patientes et le bilan positif émis par les équipes médicales et les socio-esthéticiennes encouragent fortement L'Oréal Maroc et la Fondation Lalla Salma à étendre le programme à d'autres villes du Royaume afin que davantage de femmes en bénéficient. ❏

Stéphanie JACOB

Une princesse, un engagement

ENGAGÉE depuis plus de 10 ans, la princesse Lalla Salma oeuvre à transformer les espoirs en résultats. C'est ainsi que, entre autres actions directes, le Maroc est devenu en 2015 le premier pays arabe et africain membre du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), l'agence spécialisée de l'OMS. Dès sa création en 2005, la Fondation Lalla Salma, en collaboration avec le ministère de la Santé, a engagé une série d'études sur la situation du cancer au Maroc. Le point de départ pour l'élaboration de sa stratégie d'intervention. Une décennie plus tard, le pays bénéficie notamment d'un programme de détection précoce des cancers du sein et du col utérin, les plus fréquents chez la femme et d'un programme d'accès aux médicaments. La Fondation a également permis de construire, rénover, équiper des centres de soins et des maisons de vie dans plusieurs villes, qui accueillent, tous les jours, des milliers de patients partout au Maroc. L'engagement se tourne aussi vers la recherche avec l'Institut de recherche sur le cancer au Centre hospitalier et universitaire de Fès, et vers la transmission par le biais de l'Ecole africaine d'oncologie (EAO). ❏

Le programme socio-esthétique lancé en avril 2014 par la Fondation Lalla Salma - Prévention et traitement des cancers et L'Oréal Maroc cherche à s'étendre à Fès et Marrakech. Il s'agit alors de trouver des esthéticiennes motivées pour des missions rémunérées *(Ph. L'Oréal Maroc)*

Fam'Oto, l'assurance automobile exclusivement réservée aux femmes !

Chez Wafa Assurance, nous sommes fiers, Mesdames, de vous souhaiter une bonne Journée Internationale de la Femme ! Mais cette fierté ne s'arrête pas à cette seule journée, car nous sommes fiers de vous servir et de vous accompagner, toute l'année, tous les jours !

Wafa Oto
Lina Kamlin'e

Pour plus d'informations contactez-nous au
080 100 30 30
Coût d'une communication locale

تأمين الوفاء
Wafa Assurance

Management: La difficile percée vers le pouvoir

■ Encore trop peu de femmes dans les organes de gouvernance

■ Stéréotypes machistes, responsabilités familiales, culture,… tellement de blocages!

■ Animées par leur passion, elles ne cherchent pas souvent à briguer un statut

Laïla Mamou, présidente du directoire de Wafasalaf

Nezha Hayat, première femme membre d'un directoire en 2007 à Société Générale, présidente de l'autorité du marché des capitaux

Amina El Figuigui, DG de l'Office national des pêches, administrateur indépendant de Maroclear

Ce sont là des femmes de pouvoir qui ont su s'imposer dans le top management de leurs structures respectives. Des modèles qui pourraient en inspirer plus d'une *(Ph. L'Economiste)*

TELLEMENT de barrières et d'embûches jalonnent le parcours professionnel des femmes. Si au bas de l'échelle, elles sont bien représentées, il n'en est pas de même au sommet de la hiérarchie. Les femmes PDG, présidentes de directoire ou administrateurs sont presque des «anomalies» dans un univers professionnel masculin par excellence. Plusieurs études et enquêtes le prouvent. Celle réalisée sous l'égide du ministère des Affaires générales et de la Gouvernance, présentée en 2013, estime la part de la gent féminine parmi les administrateurs du top 500 des plus grandes entreprises à seulement 7% (voir illustration). La Banque africaine de développement (BAD), quant à elle, dans un rapport publié en 2015 sur la base de données de 2013, a établi qu'au Maroc les femmes ne représentent que 5,9% des administrateurs des sociétés cotées formant l'indice CFG 25. Le pays occupe ainsi l'avant-dernière place sur 12 pays africains choisis.

Une enquête réalisée auprès de 450 dirigeants en 2015, par le cabinet IBB Management, a aussi relevé une faible représentativité des femmes dans les fonctions de présidence et de direction générale (4%). Les femmes ne constituent que 20% du total des directeurs, et certaines directions stratégiques leurs sont presque hermétiques, comme la production (3%) et le commercial (4%). Autre étude édifiante, celle de l'Institut marocain des administrateurs (IMA) d'avril 2013. Selon ce document, la moitié des sociétés cotées ne comptent aucune femme dans leur conseil d'administration, et 39% en intègrent uniquement une. La dimension culturelle y est, certes, pour beaucoup. Mais plusieurs facteurs peuvent expliquer cet état de fait. D'après l'étude de l'IMA, outre les stéréotypes machistes et l'éducation discriminante reçue, les femmes sont moins portées sur le pouvoir. Elles ne briguent pas forcément un statut, elles cherchent d'abord à s'épanouir dans une activité qui les passionne. Toujours, selon l'étude de lMA, seules 2% des femmes ayant intégré des organes de gouvernance (conseil d'administration, conseil de surveillance, comité de direction, directoire,…), l'ont été suite à leur propre demande. Leur ascension professionnelle est donc plus lente que celle de leurs collègues hommes. Côté avantages et rémunérations, elles sont moins exigeantes et aussi moins préparées à la négociation. Travailleuses, sérieuses, impliquées et peu exigeantes, leurs qualités font d'elles de bonnes candidates aux yeux des patrons. Mais pour ce qui est des postes de management ou des organes de gouvernance, c'est une autre histoire. La méfiance est souvent de mise, surtout par rapport aux lourdes responsabilités familiales que les dames assument. Par ailleurs, l'accès à ces organes se fait souvent par cooptation. En l'absence de réseaux d'influence féminins, leurs chances sont minimes.

Les entreprises publiques ne donnent pas l'exemple

(Taux de présence des femmes sur l'ensemble des administrateurs)

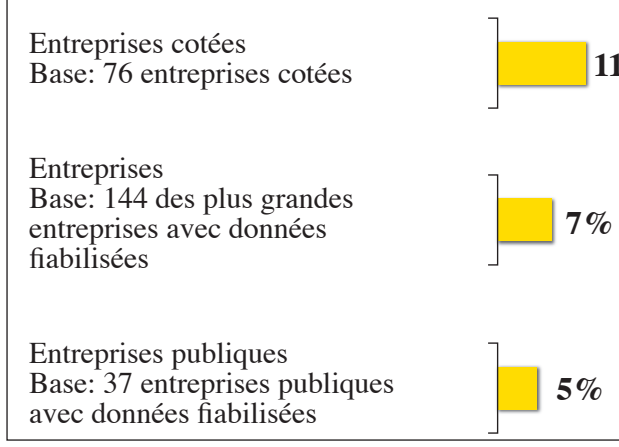

Les entreprises publiques sont celles qui comptent le moins de femmes administrateurs, avec une part de seulement 5%, selon les dernières données disponibles (2013)

Source: MAGG

Certains mouvements, comme l'Afem et le Club des femmes administrateurs (CFA), tentent de défendre la cause féminine. Mais une implication réelle des dirigeants est nécessaire pour insuffler une nouvelle culture de parité. Si la loi n'impose aucun quota, il est tout de même possible de réaliser quelques avancées, grâce à des mesures incitatives. C'est, par exemple, ce que Bank Al-Maghrib a fait. Grâce à une récente directive invitant les banques à intégrer plus de femmes dans leurs conseils d'administration, plusieurs ont répondu à l'appel, dont BMCI, Société Générale et Crédit du Maroc. Le CDVM, aussi, envisage d'accorder une remise sur les commissions liées aux appels publics à l'épargne, aux sociétés intégrant le plus de femmes dans leur conseil d'administration. ❑

Ahlam NAZIH

«Visage du Maroc»: Une vitrine pour la femme entrepreneur

METTRE en lumière la femme active marocaine, telle est l'ambition de «Visage du Maroc». Lancée hier soir à l'occasion de la journée de la femme par Hind Chaout, fondatrice du projet et l'Agence Another Life, cette première plateforme répertorie et référence des profils féminins qui ont réussi.

L'objectif est de contribuer aux autres programmes dédiés à la mise en valeur des différentes actions menées par la femme. Le projet veut également consolider un nouveau système de réputation électronique de l'entrepreneuriat féminin du Maroc. Par ailleurs, «Visage du Maroc» cherche à mettre en lumière l'intelligence, en construisant un nouveau modèle pour les générations futures de jeunes filles marocaines.

Et ce, en les inspirant, mais aussi en les sensibilisant à la culture de l'effort en tant que source d'accomplissement personnel. «Visage du Maroc» s'articule en trois volets. Un média, www.visagedumaroc.org, un forum et une partie révélation de talents. Il réunit des profils de femmes issues de divers horizons, qui réussissent dans différents domaines comme Aïcha Ech Chenna, Meryem Sebti ou encore Mouna Fettou. D'autre part, chaque année, trois jeunes femmes de moins de 35 ans, porteuses de projets créatifs, innovants et originaux, seront sélectionnées et révélées lors du forum. «Nous désirons orienter la nouvelle génération vers un nouveau type de leaders d'opinion, souvent inaccessibles par leur message mais définitivement sensibles au parcours de celles qui construiront le Maroc de demain», précise Hind Chaouat, fondatrice de Visage du Maroc.❑

Aïda BOUAZZA

MAZAGAN
HONORE LA FEMME

Réservez votre chambre à partir de **1500 DHS**
et tentez de gagner un bijou offert par Rafinity !

OFFRE VALABLE DU **07** AU **13 MARS** 2016

ATELIER ARTISANAL 100% FEMMES

RAFINITY
HAUTE JOAILLERIE
CREATEUR DE TENDANCES
Depuis 1969

المبادرة الوطنية للتنمية البشرية
Initiative Nationale pour le Développement Humain

reservations@mazaganbeachresort.com
mazaganbeachresort.com
TEL: +212 5 2338 8080

Un resort, comme nulle part ailleurs.

MAZAGAN
BEACH & GOLF RESORT MOROCCO

«Les patrons doivent intégrer les mutations de la société»

- L'Economiste: Pourquoi opter pour l'équilibre au lieu de la conciliation de la part des entrepreneurs?

- Nathalie Loiseau: Du point de vue des employeurs, l'objectif est d'avoir des employés qui ont une vie équilibrée. C'est une richesse pour les entreprises, parce qu'elles auront besoin d'employés qui sont évidemment bien dans leur peau, mais qui sont aussi créatifs et innovants. Et aujourd'hui, les entreprises ont tendance à chercher la créativité et l'innovation, en dehors des murs de l'entreprise.

- Vos propositions pour réussir un équilibre dans les temps de la vie?

- Dans sa journée de travail, il faut penser à se débarrasser de toutes les pertes de temps. Etre efficace, cela veut dire tenir des réunions courtes avec une planification de travail. Et en matière de longévité professionnelle, il ne faut pas accélérer sa carrière entre 25 et 35 ans et la ralentir après. Il y a un moment pour chaque chose. Les entreprises doivent s'habituer à l'idée qu'il y a des carrières longues et qu'elles peuvent faire appel à des gens qui ont déjà plus de 35 ou 40 ans d'expérience et qui peuvent apporter beaucoup de choses.

- Comment les nouvelles technologies peuvent-elles contribuer à cet équilibre?

- On a de la chance aujourd'hui d'avoir des outils de mobilité qui permettent de travailler partout. Le bureau ce n'est pas forcement une pièce avec une table et une chaise, c'est la plupart du temps un ordinateur que l'on peut brancher où l'on veut. Ce qui est important, c'est se demander, lorsque on se réunit quelque part pour son travail, comment en faire un vrai moment d'échange. Cela impose donc de repenser notre rapport au lieu du travail.

- On constate que les filles sont en tête dans leur scolarité, mais par la suite marginalisées pour l'accès aux postes de responsabilité. Que pensez-vous de ce gâchis?

- Les femmes sont souvent de très bonnes élèves du système scolaire aussi bien dans les universités que dans les grandes écoles. Mais par la suite, les choses se gâtent parce que les entreprises ne savent pas toujours bien les recruter, bien les promouvoir et valoriser leur talent. Cela nécessite donc un système de monitoring pour aller accompagner des talents aussi bien féminins que masculins. Une entreprise qui n'arrive pas capter les meilleurs qui sortent des universités et des grandes écoles commet un véritable gâchis.

Pour Nathalie Loiseau, directrice de la prestigieuse école française l'ENA, le système de quotas devrait avoir une vocation temporaire permettant de remédier à un déséquilibre au niveau de la répartition des responsabilités entre hommes et femmes
(Ph. NEA)

- Votre avis sur le système des quotas en faveur des femmes?

- Les quotas ne sont pas quelque chose d'agréable, parce que il s'agit d'une mesure autoritaire. Dans la situation actuelle dans nos pays, il y a un énorme déséquilibre entre hommes et femmes en termes de responsabilité et rien n'est vraiment possible sans passer par les quotas. J'estime qu'avec 30% de femmes dans une organisation, les choses peuvent changer.❑

Propos recueillis par
Noureddine EL AISSI

Entre travail et maison, la recette de la directrice de l'ENA

■ Un équilibre souvent réalisé au détriment de la femme

■ En plus des lois, il faut l'adhésion des employeurs et la sensibilisation de la société

■ Souplesse dans l'organisation, exploitation des TIC… les pistes

CONCILIER entre vie professionnelle et vie privée est une problématique d'actualité posée dans les différents pays avec des répercussions qui peuvent se traduire négativement, notamment sur les conditions sociales et économiques de la femme.

C'est l'un des messages forts qu'on peut dégager de la rencontre organisée conjointement, mercredi dernier, par l'ambassade de France et les femmes conseillères du commerce extérieur français (CCEF). En présence d'entreprises françaises et marocaines, cette rencontre a été animée par Nathalie Loiseau, directrice de l'ENA de France, et Fouad Benseddik, DG de Vigeo Maroc et membre du CESE. Pour planter le décor, ce dernier rappelle que la prise de conscience de la communauté internationale est assez récente, précisément en 1981, date de l'adoption par l'OIT de la convention n°156 portant sur les travailleurs ayant des responsabilités familiales. Une convention qui permet aux employeurs et syndicats de passer des accords pour consacrer ce principe de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Celle-ci ne correspond pas à la vie privée, tient à nuancer Benseddik. Mais beaucoup d'efforts restent encore à faire dans plusieurs pays pour concrétiser ce principe. Pour le cas du Maroc, le DG de Vigeo, pointe du doigt l'éviction de la femme du champ économique dans le cadre d'un consensus latent au sein de la société. Ce qui va favoriser, selon lui, un retour vers la ''re-domestication'' des femmes. Ces dernières sont souvent les premières victimes des crises à l'exception des guerres, souligne de sa part Nathalie Loiseau, directrice de l'ENA. C'est une erreur d'inciter les femmes de rester chez elles en période de crise, car, selon Nathalie Loiseau, des études ont prouvé que partout où il y a des forts taux d'activité féminine, il y a davantage de croissance économique. Donc, pour la directrice de l'ENA, il faut sortir de cette logique où on considère que le travail est une quantité à partager entre les travailleurs.

Cette rencontre a été marquée par une série de témoignages de la part de certains responsables d'entreprises sur les bonnes pratiques et les actions initiées en vue de faciliter les conditions de travail de leurs collaborateurs particulièrement les femmes. Ces actions portent notamment sur une flexibilité et aménagement des horaires avec possibilité du travail à distance à partir du domicile. Sans oublier de mettre à la disposition de ses collaboratrices certains services sociaux comme le transport et des crèches pour leurs enfants.❑

Noureddine EL AISSI

Paradoxe

L'INTERVENTION de Benseddik a été focalisée sur la situation de la femme marocaine dans l'activité économique. Chiffres à l'appui, il constate une dégradation inquiétante du taux d'activité de la femme marocaine durant ces dernières années à un moment où elle renforce sa position au niveau du système scolaire. En 2014, le taux d'activité des femmes en général avoisine seulement les 26% et qui va s'aggraver davantage par la suite, rappelle Benseddik. Pour ce dernier, une telle situation présente un paradoxe, du fait qu'on enregistre cette baisse de l'activité de la femme dans une période qui a connu une nette avancée pour ce qui est de la consécration du principe d'égalité entre femme et homme sur le plan institutionnel.❑

Souad Bennani, business tous azimuts

■ **Co-fondatrice de la 1re université de type nord-américain au Maroc**

■ **Elle gère un réseau de franchises dans plusieurs villes**

■ **Son association pour l'alphabétisation compte aujourd'hui 8.000 femmes bénéficiaires**

ELLE est sur le devant de la scène depuis les dernières élections du Bureau de la Confédération générale des entreprises marocaines (CGEM) Souss Massa. En effet, elle a décroché la place de binôme aux côtés du nouveau président, Majid El Joundy. Une place bien méritée puisque cette femme de caractère a la fibre entrepreneuriale et réussit tout ce qu'elle touche. «L'entrepreneuriat des femmes est aujourd'hui reconnu comme l'une des sources de la croissance, de la création d'emploi, d'innovation et de richesse», explique Souad Bennani.

«Après avoir été pendant longtemps relégué à l'arrière-plan, l'entrepreneuriat au féminin au Maroc est devenu de plus en plus visible», a-t-elle ajouté. Fort heureusement, puisque des pépites peuvent ainsi percer. Il faut dire que le dossier auquel s'est attelé Souad Bennani, «c'est du lourd». Elle est co-fondatrice de la première école d'enseignement supérieur de type nord-américain au Maroc. Rien que ça! L'idée va germer dans son esprit lorsqu'elle découvre le système d'enseignement canadien et particulièrement l'enseignement supérieur en gestion lors de son cursus universitaire à Montréal.

Elle va par la suite être mandatée pour déposer un dossier d'appui financier devant le gouvernement canadien. Et ce, par le biais de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et de coopération pédagogique avec l'Université du Québec Rimouski. C'est ainsi que le projet ISIAM-Agadir a vu le jour en bénéficiant, et d'un appui financier et d'un appui pédagogique de 1989 à 1994. Avec Souad Bennani comme interface avec les deux partenaires, pour la gestion du budget et l'implantation du programme. Aujourd'hui, le projet a prospéré et a donné une université internationale qui accueille 1.600 étudiants provenant de 17 pays. Cette expérience réussie s'est même exportée en Afrique, précisément à Libreville. En tant que femme entrepreneure accomplie, Souad a aussi développé un réseau de distribution avec des franchises comme Jeff de Bruges, Yves Rocher… 6 magasins sont actuellement en activité à Agadir et Essaouira. Par ailleurs et parallèlement à ses activités, Souad Bennani s'intéresse au volet social. D'où l'idée de créer, en 1998, le Centre national de développement et d'alphabétisation (CNDA). Une association à but non lucratif qui dispense des programmes d'alphabétisation fonctionnelle au bénéfice des femmes et des jeunes filles en milieu rural. Et développe des activités génératrices de revenu. Le centre assure également des formations en gestion des coopératives agricoles et en management associatif. Depuis sa création, le CNDA a alphabétisé plus de 80.000 femmes en milieu rural, formé 12 coopératives féminines agréées et a créé 32 groupements féminins œuvrant de manière structurée dans les activités génératrices de revenu. Comme le tissage, l'apiculture, l'élevage de caprins, la production et commercialisation de l'huile d'argan et ses dérivés… Aujourd'hui, ces projets profitent à une population de plus de 8.000 femmes annuellement dans 5 provinces du Souss Massa et la province d'Essaouira. «La femme a besoin d'être autonome pour une meilleure intégration dans le tissu socio-économique», insiste la dirigeante, qui contribue à la gestion de cette association par sa participation à l'élaboration de la stratégie, au recrutement et à l'encadrement du staff administratif, à la gestion financière et à l'organisation des actions de relations publiques.

Souad Bennani est une entrepreneure-née. Elle réussit tout ce qu'elle touche, aussi bien au niveau entrepreneurial qu'associatif (Ph. S.B)

Souad Bennani est de même membre active de l'Association des femmes entrepreneurs marocaines (AFEM). Une association qui vise la valorisation des femmes entrepreneures dans la région et encourage les jeunes diplômées à créer leurs entreprises afin de participer activement au développement socio-économique de la région.❑

Fatiha NAKHLI

Nadine Hanafi, la Marocaine qui cartonne à Miami

■ **«We are visual», un projet qui utilise le storytelling pour enjoliver le produit et le vendre**

■ **Une des expertes les plus prisées dans le domaine du design de présentation**

■ **Trois prix et distinctions deux ans après le démarrage de l'entreprise**

NADINE Hanafi est la fondatrice de la société de design américaine primée «We are visual». C'est une autodidacte qui a pu monter son projet de société aux Etats-Unis, avec ses fonds propres et sans aucun apport de capital externe. Elle s'est surtout distinguée en remportant plusieurs prix à l'international. Native de la ville d'Agadir, cette femme a créé un concept qui cartonne aux USA, mais aussi dans d'autres pays. Dans le domaine du marketing, l'image est capitale pour vendre, même quand il s'agit d'idées. L'idée de son projet «We are visual» est de permettre à ses clients de transformer des présentations PowerPoint fades et éparpillées en des présentations dynamiques et persuasives.

Nadine est aussi auteur. Certains de ses clients l'appellent «the PowerPoint Whisperer», ce qui l'a inspiré pour écrire son livre «Slide Therapy» (Ph. HH)

Sa valeur ajoutée réside dans le fait d'user de la méthode de «storytelling» et des techniques de persuasion pour rendre brillantes des idées qui ne le sont pas forcément au départ. Polyglotte avec cinq langues parlées, Nadine peut aujourd'hui propulser son produit partout dans le monde. «We are visual» a pu ainsi accompagner des auteurs «best-sellers», des conférenciers TEDx et plusieurs startups et entreprises dans la présentation de leur travail. En seulement deux ans, Nadine Hanafi est devenue l'un des experts les plus demandés dans le domaine du design de présentation. Elle a aussi enchaînée les prix depuis. En 2014, elle décroche le prix de la Start Up innovante et le prix du design au Tech Coctail Miami, un événement annuel qui récompense les technologies et l'entrepreneuriat. La même année, elle a été élue meilleur entrepreneur dans la catégorie des jeunes de moins de 35 ans, «Empact Showcase» au siège des Nations unies. En 2015, elle est la seule femme marocaine parmi les 100 personnalités de moins de 40 ans les plus influentes dans le monde arabe dans le classement de Arabian Business Magazine avec la 68e place.

Nadine est aussi auteur. Certains de ses clients l'appellent «The PowerPoint Whisperer», ce qui l'a inspiré pour écrire son livre «Slide Therapy». Son livre met à disposition son expertise au profit d'utilisateurs souhaitant affiner davantage leurs présentations. Il propose les meilleures stratégies pour donner du style et du caractère aux présentations.❑

Sabrina BELHOUARI

Zineb El Adaoui: Une pionnière à la tête de la Région Souss Massa

■ «Retrousser les manches», le mot d'ordre de l'ancienne magistrate de la Cour des comptes

■ Un rythme de travail marathonien, ponctué de visites surprises

■ Le wali déterre les vieux dossiers

C'EST la femme qui aura fait le plus de buzz en 2015 pour avoir marqué une rupture. En effet, Zineb El Adaoui a été nommée wali de la Région Souss Massa et gouverneur de la préfecture Agadir Ida Outanane! Une première!

A son arrivée dans le Souss Massa, cette ancienne juge de la Cour des comptes va être accueillie à bras ouverts, aussi bien par les responsables que par la population locale, qui voient en elle le salut et l'espoir de sauver une région tombée en léthargie. Ce qui représente énormément de travail en perspective. Et Zineb El Adaoui le sait très bien. «Il faut travailler!» décrète-t-elle durant les réunions qu'elle préside à la wilaya. Et les responsables des différents services et directions doivent avoir du souffle pour suivre le rythme marathonien des activités, des réunions et des visites surprises qu'elle déclenche. Quelques mois à peine après son arrivée, la nouvelle wali est déjà au fait de tous les dossiers, des plus épineux aux plus anciens et qui traînent depuis des décennies. Pour exemple, la récente réunion tenue avec responsables et industriels pour parler et trouver des solutions à la problématique des zones industrielles de la région. Et dont la valorisation de la majorité des lots n'a pas été faite, depuis près de 40 ans. «Nous devons mettre fin aux comportements irresponsables à travers un dispositif juridique et administratif et nous devons tirer profit des modèles qui ont réussi ailleurs et les adapter aux spécificités territoriales», déclare-t-elle fermement. Le dossier du tourisme dans la destination balnéaire censée être la première au niveau national est un autre volet que le wali suit de très près… Entre moult autres priorités!

Cette femme, dont le dynamisme n'a d'égal que la motivation, reste fidèle à la réputation qui l'a précédée. Dans son discours, que des verbes d'action, parce que le changement, c'est tout de suite qu'il faut le commencer. «Le potentiel humain et le potentiel naturel sont là, nous devons les optimiser pour faire évoluer positivement les choses», insiste-t-elle. Mariée et maman de deux enfants, Zineb El Adaoui est un modèle de réussite et d'accomplissement pour toutes les autres femmes. Avant-gardiste, cette pionnière s'entoure de compétences aussi bien masculines que féminines et encourage les femmes à agir, à se mettre en avant, à accompagner le développement.❑

Fatiha NAKHLI

Zineb El Adaoui, wali de la Région Souss Massa et gouverneur de la préfecture Agadir Ida Outanane, est la nouvelle figure emblématique sur laquelle tous les espoirs sont fondés, pour relancer une région qui sombre malgré toutes ses potentialités. Un challenge! *(Ph. L'Economiste)*

Salima Faraji, la super parlementaire du PAM

■ Plus de 140 questions pour l'actuel mandat

■ Première femme avocate de l'Oriental

■ Redoutable en matière de défense des droits

EN dépit de l'éloignement et des 20 heures qu'elle passe, chaque semaine, en train pour participer aux débats des commissions ou en plénière, Me Salima Faraji assume assidûment ses responsabilités de parlementaire d'Oujda. Avec ses 140 questions orales et écrites, posées durant l'actuel mandat, elle est devenue championne en la matière et femme qui pose plus de questions que ses homologues hommes. Une telle performance n'est pas due au hasard car Me Faraji est la première femme avocate de l'Oriental (depuis 1983) et première femme membre du Conseil de l'Ordre des avocats de sa région (2006/2008). Une responsabilité qui lui a permis de maîtriser l'art de l'éloquence et les techniques argumentatives.

Me Faraji est députée parlementaire (PAM) et membre du bureau de la Commission justice, législation et droits de l'homme au Parlement. Une commission qui lui colle à la peau vu sa formation juridique et l'expérience acquise en tant qu'actrice associative. Sa profession lui a permis de maîtriser les techniques du questionnement, le dosage des interventions et la véracité des propositions et amendements des lois. Son intérêt pour le travail associatif lui a permis de ratisser large et de construire le plus grand centre socio-associatif de l'Oriental.

Une polyvalence qui l'amène à intervenir sur plusieurs volets: sociaux, économiques, juridiques et diplomatiques. Sur le plan touristique, elle est la parlementaire qui a posé le plus de questions sur la station balnéaire de Saïdia, sa jumelle Marchica et le tourisme d'arrière- pays. Une quinzaine d'interventions que ce soit sur la fermeture des hôtels en basse saison à Saïdia, l'absence d'animation qui porte préjudice au positionnement de l'Oriental, la couverture aérienne d'Oujda et Nador en lignes internes. Elle a par ailleurs interpellé le ministère de l'Agriculture à optimiser l'agropole de Berkane et rationaliser la production de la pomme de terre et les agrumes via la construction d'unités spécialisées dans l'agroalimentaire. Plusieurs agriculteurs de la région éprouvent des difficultés à s'acquitter de leurs redevances en cas de mauvaise récolte. La couverture en eau potable de la ville de Berkane et la modernisation de son réseau de distribution ne lui ont pas échappées. Le social représente le l/4 de ses interventions avec des actions ciblées pour la femme du monde rural, femmes victimes de violence, femmes sans foyers, la parité qui tarde à prendre forme, la problématique des enseignants vacataires et stagiaires dans les métiers de l'éducation et la formation, la grève des infirmiers, médecins internes ou résidants, le personnel des départements de la Justice et des communes. Les Marocains refoulés d'Algérie en 1975, jamais dédommagés et victimes, dernièrement, d'une loi qui ordonne aux conservateurs de l'Algérie de rayer leurs biens des titres fonciers urbains, constitue l'une de ses dernières interpellations du département des Affaires étrangères. «La majorité des députés femmes qui participent à des missions internationales dans le cadre de la diplomatie parallèle sont efficaces et réalisent les meilleurs rapports», confie-t-elle à L'Economiste.

«Elle puise ses argumentaires des réunions tenues avec les personnes concernées dans leurs quartiers, lieux de travail pour les écouter et préparer ses plaidoiries. Son cabinet d'avocat est devenu par la force des choses une cellule d'écoute», précise une élue communale. Et c'est sa capacité d'être attentive aux détails qui font d'elle une femme redoutable en matière de défense des droits.❑

Ali KHARROUBI

Faraji pense que les questions écrites sont plus importantes car le parlementaire peut développer sa requête de manière claire *(Ph. F.S)*

1 ABO ACHETÉ
=
3 MOIS OFFERTS

Pour vous ou pour la femme que vous aimez

CityClub

Fitness Luxe à Prix Low Cost

BIENTÔT 60 CLUBS AU MAROC

CITY CLUB CELEBRE LA FEMME !

Maman, épouse, amie ou collègue ... La femme est multiple.
CITY CLUB la met à l'honneur à l'occasion de **la journée de la femme ce 08 Mars.**
Plus qu'un joli mot ou une douce pensée, la Journée de la Femme est pour nous l'occasion de valoriser sa santé et son bien-être...

INFOS : 05 22 64 70 00

M'barka Toutou «break the code»

■ L'unique présidente d'un Conseil municipal dans l'Oriental

■ Un travail acharné à Jerada, une ville minière, où les femmes sont à la maison

■ Exemple de réussite pour les femmes à besoins spécifiques

«Il n'y a pas de mystère. Pour réussir, il faut être toujours présent et avoir une santé de fer pour veiller au bon déroulement de la gestion communale», précise M'barka Toutou (Ph. AK)

Sa responsabilité à la tête de la section locale de l'Union nationale des femmes marocaines (UNFM) de Jerada lui a permis de consolider sa proximité avec les classes démunies dans une ville minière où la femme était réduite aux travaux du foyer et l'éducation des enfants. Sa profession d'enseignante lui a conféré un statut de femme écoutée et d'acteur qui contribue à l'évolution des mentalités. Sa persévérance en tant que personne à besoins spécifiques a fait d'elle une femme considérée. L'ensemble de ces atouts sont accentués par son engagement politique dans une ville qui cherche une alternative de croissance à la fermeture des mines. Elle est une femme qui a provoqué une rupture dans les mentalités d'une région au tempérament masculin car elle «ose» s'engager dans un terrain miné.

M'barka Toutou, fille qui a souffert le martyre durant son enfance pour réussir ses études, est devenue un exemple pour toutes les femmes de sa ville, précise plus d'un à Jerada. «Depuis qu'elle a été élue présidente de sa commune urbaine (inimaginable dans un passé proche) et parlementaire élue au suffrage direct (dans une circonscription monopolisée par des hommes), elle a gagné en notoriété car elle n'a pas failli à ses engagements ou a changé», explique un de ses opposants au conseil de la ville. Sa journée à la tête de la commune de Jerada, elle la passe en réunion de travail avec les chefs de service, en sortie de terrain quand ce n'est pas les débats houleux des réunions du Conseil. Elle réserve une partie de son emploi du temps à l'écoute des habitants d'une ville aux multiples besoins. «Jerada est confrontée à des attentes énormes, mais j'ai de la chance d'être entourée d'hommes qui me facilitent la tâche et m'épaulent. Mon seul secret est ma réactivité aux critiques et ma détermination à détailler mes projets. J'essaie de valoriser le travail de tous les élus tout en veillant à l'application des décisions prises. Pas question de tolérer des dépassements qui portent préjudice à l'intérêt général. Mon seul handicap est l'insignifiance de nos recettes municipales», confie-t-elle à L'Economiste. Et d'enchaîner: «Lorsque un président de commune s'enferme dans des considérations partisanes, il risque de perdre sa notoriété auprès des citoyens. De fait, il faut rendre les mêmes services à tous les habitants de Jerada que ce soit dans le domaine de la santé, l'embauche saisonnière, les actions de l'entraide nationale, la propreté de la ville, la lutte contre les décharges illégales, la mise à niveau des rues et boulevards de la ville. Je viens de lancer des projets qui ont stagné durant des années et qui font partie des actions de l'INDH et d'embellissement de la ville».

Ceci dit, Toutou explique que les actions de la section locale de l'UNFM ne sont pas à comparer avec celles réalisées dans d'autres villes car les ressources pour la promotion du volet social sont dérisoires. Concernant les actions entreprises en faveur des femmes, les démarches sont en cours pour la construction d'un espace qui leur est dédié avec une enveloppe budgétaire de 3,5 millions de DH.

En parallèle, les concours de promotion au sein de la municipalité sont relancés pour encourager les fonctionnaires à mieux faire. Un autre concours est programmé pour 40 postes en collaboration avec la province.❑

Ali KHARROUBI

Saloua Benkirane, le bras armé de l'action solidaire

■ Motivée, pleine de punch, elle est fière des générations qu'elle a réussi à sauver

■ Dévouement, engagement, serviabilité… ses maîtres-mots

C'est la figure de proue de l'action solidaire au niveau du Souss. Mama Saloua, comme ses petits protégés se plaisent à l'appeler, est une vraie mère Teresa qui se donne corps et âme à son travail (ph. S.B)

C'EST la figure de proue de l'action solidaire au niveau du Souss. Mama Saloua, comme ses petits protégés se plaisent à l'appeler, est une vraie mère Teresa qui se donne corps et âme à son travail. Chef de la division de l'action sociale préfectorale, elle côtoie dans le cadre de son travail à la division de l'action sociale et au programme de l'initiative nationale pour le développement humain (INDH), des femmes et des hommes. Et aussi, des enfants en situation difficile. Dans ce sens, il faut préciser que parmi les petits rescapés qu'elle a pu sauver et intégrer dans les centres dont elle a la responsabilité, deux poursuivent actuellement leurs études à Universiapolis et un autre est fonctionnaire à la wilaya Souss Massa. Quinze autres ont été embauchés dans des sociétés à Marrakech suite à une formation professionnelle sur les petits métiers, qu'ils ont suivie au Centre Tilila. «C'est un honneur et une vraie motivation pour moi que d'aider toutes ces personnes à réaliser leurs projets, à reprendre confiance en elles et à croire en un avenir meilleur», explique Saloua Benkirane. «J'en tire une fierté et une volonté renouvelée de bien faire et de redoubler d'efforts pour servir une cause noble et juste», a-t-elle ajouté.

Cette femme pleine de punch est une vraie locomotive qui tire vers l'avant toutes celles qui l'approchent. Grâce à son encadrement et à celui de toute son équipe, des femmes de douars éloignés ont créé leur business, sont devenues indépendantes financièrement. Et se sont même retrouvées à la tête de coopératives. «Je conseille à toutes les femmes de faire ce qui est en leur pouvoir pour participer activement à la croissance économique de notre pays, car les conditions actuelles sont favorables à leur adhésion effective aux rouages socio-économiques, l'universalité des droits de l'Homme aidant», insiste-t-elle.

Pour cette battante qui a su trouver un juste équilibre entre sa vie professionnelle et sa vie familiale, la présence des femmes dans les centres de pouvoir politique et économique est de plus en plus indispensable, car aucun peuple ne peut atteindre un niveau élevé de civilisation sans faire participer la femme, qui représente la moitié de la population. Quid des contraintes qu'elle a rencontrées dans la vie? «Je ne parlerai pas d'embûches ni d'obstacles insurmontables auxquels j'ai dû faire face, car par nature l'être humain est combatif et continue à aller de l'avant», souligne-t-elle. Ses maîtres mots? Honnêteté, engagement, dévouement et serviabilité. Avec ces éléments-là, Saloua ne pouvait que réussir, gagner le cœur des personnes qui l'entourent, et mériter leur confiance. Il faut préciser que, grâce à sa fibre associative, elle n'a trouvé aucune difficulté dans ses actions de proximité avec le tissu associatif, qui est d'ailleurs très développé et performant dans la région Souss Massa.

Saloua Benkirane a aussi ses modèles dans la vie. Feu Zoulikha Nasri. Une femme dévouée, qui a servi le pays avec cœur et amour. Zineb El Adaoui, wali de la région Souss Massa, une femme courageuse et pleine de volonté. Et aussi, Nadira Guermai, gouverneur coordinatrice nationale de l'INDH au niveau central, l'exemple même de la femme engagée.❑

Fatiha Nakhli

L'implication dans le champ religieux, une rupture

«La présence de prédicatrices dans les lieux de culte permet donc aux femmes de mieux s'informer et éventuellement de trouver des réponses plus ou moins proches de l'esprit de l'Islam», indique Rajaa Naji Mekkaoui, également Pr de droit à l'université de Rabat (Ph. N.M.)

■ Rajaa Naji Mekkaoui, 1re femme à mener une causerie religieuse

■ Cette implication à un impact positif sur la formation de la femme

■ La promotion de la femme ne se limite pas aux lois, mais aussi à la préparation des mentalités

- L'Economiste: Ces dernières années, on constate une implication progressive de la femme marocaine dans le champ religieux. Comment appréciez-vous cette évolution?

- Rajaa Naji Mekkaoui: Je pense que la nature reprend son cours, en rappelant que dans le cas de la société musulmane, la femme a toujours été très active, notamment à l'époque du Prophète et même après. En effet, les épouses du Prophète étaient impliquées dans tous les domaines, y compris le champ religieux.

Il suffit de rappeler l'exemple d'Aicha qui a transmis près de la moitié du Hadith. Sauf que, par la suite, les coutumes et les mœurs vont changer ces règles islamiques avant-gardistes, et les femmes ont fini par être écartées progressivement des mosquées et du champ religieux. Cette vision s'est tellement ancrée dans la mémoire publique que le jour où elles ont été autorisées à s'y (ré)investir, cela a surpris, voire choqué tout le monde. Certes, on n'était pas habitué à voir la femme sur une chaire réservée naguère aux hommes.

- L'implication des femmes peut-elle contribuer à lutter contre la violence, qui déchire le monde musulman, due à une exploitation malsaine de la religion?

- Des siècles durant, les femmes ont été éloignées des lieux de culte... Quand, tout récemment, leur accès est devenu possible, les femmes sont restées tout de même cloisonnées, sans le moindre accès à l'information détenue par les imams. Elles continuent donc d'être privées d'outils éducationnels, relationnels. L'être humain se pose continuellement des interrogations, et faute d'accès aux réponses rationnelles, il trouve refuge ailleurs dans le charlatanisme, la superstition... Idem pour les enfants, de tout âge, porteurs aussi de questions incessantes et ne trouvant pas de réponses à domicile, ils deviendront ainsi des proies à des discours extrémistes. La présence de prédicatrices dans les lieux de culte permet donc aux femmes de mieux s'informer et éventuellement de trouver des réponses plus ou moins proches de l'esprit de l'Islam. Cela impacterait positivement l'éducation, le relationnel... La situation s'est, à coup sûr, améliorée, mais il reste beaucoup à faire, pour lutter contre de graves phénomènes entravant le développement, à savoir l'analphabétisme, l'ignorance, la précarité...

- Vous étiez la première femme marocaine a présenter devant le Souverain une causerie religieuse pendant le Ramadan. Que vous rappelle ce moment fort?

- Je tiens à rappeler que cet événement a eu lieu dans un contexte différent, à une époque où les femmes, bien qu'érudites, n'avaient aucun accès au champ religieux. Il s'est agi d'un événement national, mais aussi international ayant suscité l'intérêt du monde entier. Il suffit de rappeler que le président des USA l'a applaudi dans son discours, que juste après la causerie, la télévision autrichienne en a fait une émission spéciale, puis des chaînes de l'Allemagne, l'Espagne, des USA...

Cet événement créé par SM le Roi, a constitué une véritable révolution, une rupture avec l'exclusion des femmes du champ religieux. Les Marocains et les musulmans ont de leur côté largement salué cette avancée... excepté de minimes et timides réticences, inhérentes majoritairement au manque d'information, aux confusions entre préceptes islamiques et coutumes... Certes, grâce à la Commanderie des Croyants, la révolution a été assimilée en toute fluidité.

- Dans le gouvernement Benkirane1, on a constaté un recul de la place de la femme avec uniquement une seule ministre. Votre commentaire?

- L'actuel gouvernement, dans sa première version, a fait preuve d'une régression monumentale. Heureusement qu'avec l'effet des éventuels signaux faits dans ce sens par les hautes sphères de l'Etat, grâce aussi aux pressions de l'opinion publique, la situation a été relativement améliorée dans les remaniements suivants.

- Après la Moudawana, il y a en outre l'article 19 de la Constitution 2011 pour renforcer le statut de la femme marocaine. Quel bilan peut-on dégager?

- Notre principal problème et handicap est que le développement se fait dans notre pays à plusieurs cadences, pour plusieurs raisons, notamment la négligence du monde rural et les zones marginalisées ceinturant les métropoles. Ceci explique la coexistence de femmes hautement qualifiées concurrentes à l'échelle internationale et, malencontreusement, une large strate de femmes négligées par les politiques publiques: éducation, santé, emploi… Au niveau de la Moudawana, on doit signaler que son apport théorique est très avancé, ce qui lui a permis de devenir un modèle. Malheureusement, au niveau pratique, nous sommes encore très loin de l'esprit des textes.❑

Propos recueillis par
Noureddine EL AISSI

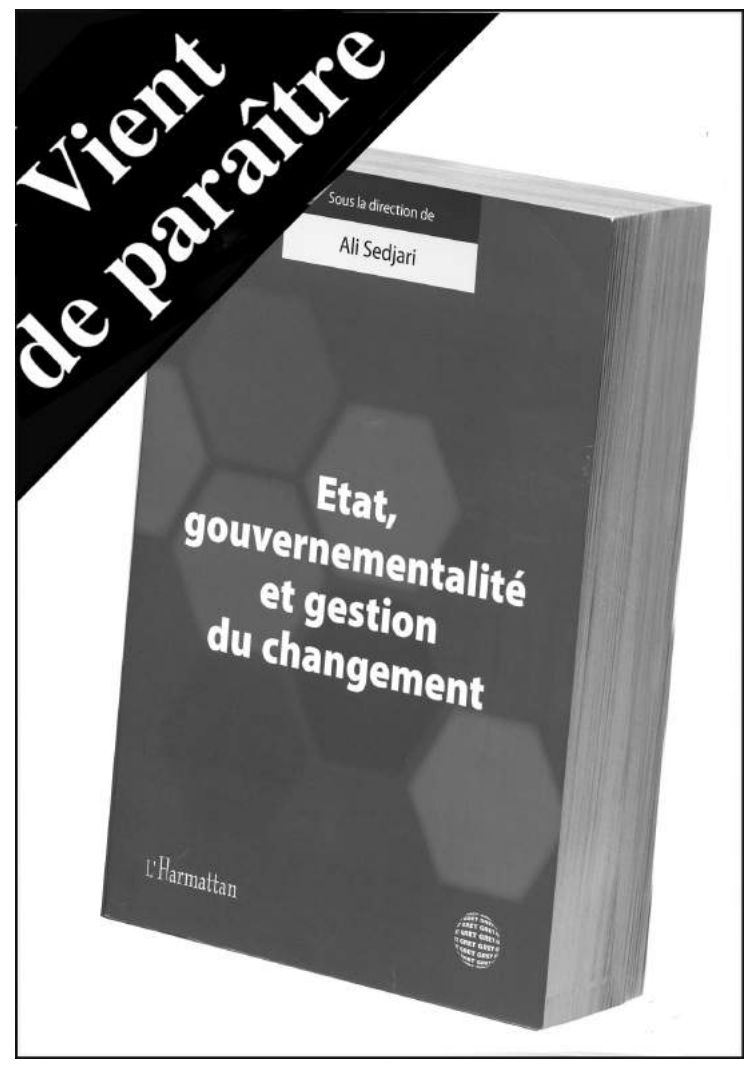

Le statut des femmes, c'est aussi

Depuis 2000, la femme marocaine a gagné plusieurs batailles. Elle peut, par exemple, désormais transmettre sa nationalité à ses enfants, se marier sans la tutelle paternelle, divorcer sans grande difficulté, s'opposer à ce que son mari prenne une autre épouse, … Mais le chemin est encore long avant qu'elle ne décroche le statut qu'elle mérite au sein de la société. Sa plus grande bataille est sans doute celle des mentalités. Jusqu'à présent, elle peine à s'imposer sur la scène économique et dans les postes de responsabilité. Sa participation à l'emploi est de seulement 22,2%. Elle souffre du chômage plus que son homologue homme (10,5% contre 9,4% pour la gent masculine) qui continue d'être mieux payé pour les mêmes responsabilités. La part des jeunes femmes de 15 à 24 ans qui ne sont ni en emploi, ni en éducation ni en formation est de 45,1% contre 11,4% pour les jeunes hommes.

Retour sur une sélection de dossiers qui ont fait débat dernièrement. Si sur certains des avancées ont été réalisées. Sur d'autres, le combat continue.

■ Violence: Un projet de loi révolutionnaire… mais combattu

C'EST l'histoire d'un projet de loi porté par plusieurs ministres, mais jamais concrétisé. A son arrivée au département de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social en 2012, Bassima Hakkaoui a fait du projet de loi sur la violence contre les femmes (n° 103-13) sa priorité. «Nous avons repris le texte initial afin de traiter les violences contre les femmes de manière globale. Si ce projet, qui bouscule les mentalités, se concrétise, ce sera une révolution. Nous aurons pour la première fois un instrument juridique dédié, avec des définitions claires», confie Hakkaoui. Tel qu'il a été présenté au SGG, le texte criminalise des types de violences qui auparavant n'étaient même pas reconnus. Viol conjugal, vol, escroquerie et abus de confiance entre époux, violence psychologique, harcèlement sexuel,… Il précise également les modalités de prise en charge des femmes et enfants victimes de violence et prévoit des cellules spécialisées. «Le texte s'est heurté à la fois à des manœuvres politiciennes et à des mentalités trop rigides», déplore la ministre.

Le projet a été présenté au conseil de gouvernement vers fin 2013. Sur demande de certains ministres, le chef du gouvernement a décidé de l'envoyer à tous les départements pour examen. Après quelques ajustements, le texte final a enfin atterri au SGG qui devrait bientôt le programmer, pour qu'il rentre dans le circuit d'adoption. Y aurait-il encore des tergiversations? En attendant, des millions de femmes continuent de payer au quotidien le coût du vide juridique. Le taux de prévalence des violences contre la gent féminine au Maroc est inquiétant. Celui de la violence conjugale, par exemple, est de 55%, selon une enquête dévoilée par le HCP en 2011. Au niveau de la violence psychologique, le taux est de 48%, et de près de 33% dans les lieux publics.❑

■ Avortement: Une lueur d'espoir

TOUT a commencé après l'élan de solidarité autour de Dr.Chafik Chraïbi début 2015. Démis de son poste de chef du service de maternité du CHU de Rabat, suite à sa participation (non autorisée selon la version officielle) à un reportage français sur l'avortement clandestin, son limogeage avait ému. Mais il a aussi permis de jeter la lumière sur ce fléau qu'est l'avortement clandestin. Selon l'association présidée par Dr.Chraïbi, AMLAC, entre 600 et 800 cas sont enregistrés au quotidien.

En mars 2015, le Roi se saisit du dossier et constitue une commission, formée de représentants de la Justice, des Affaires islamiques et du CNDH. Deux mois plus tard, la commission a recommandé la légalisation de l'avortement pour deux cas supplémentaires: Lorsque le fœtus souffre de graves malformations ou maladies incurables, et quand la grossesse résulte d'un viol ou d'un inceste. Le troisième cas, le seul qui était autorisé auparavant, est celui de la grosse représentant un danger pour la santé ou la vie de la mère (article 453 du code pénal). C'est donc une petite victoire pour la société civile qui continue de militer pour une libéralisation plus large de l'interruption de la grosse.❑

■ Parité: Une instance sans pouvoir

LE projet d'Instance nationale pour la parité et la lutte contre toutes les formes de discrimination concentre les espoirs des mouvements féministes. Très attendu depuis des années, il a enfin atterri au Parlement fin 2015, après moult consultations et révisions, notamment suite aux avis du CNDH (Conseil national des droits de l'Homme) et du Cese (conseil économique, social et environnemental). Pourtant, dans sa forme actuellement en discussion, il a beaucoup déçu. Pour commencer, le texte (n° 79.14) ne confère à l'Instance qu'un statut consultatif, ne lui permettant pas d'ester en justice ou d'aider les victimes à obtenir réparation. Il ne fait allusion aux discriminations basées sur le sexe que dans un seul alinéa, laissant croire qu'il ne s'agit pas de sa principale vocation. Le projet ne contient pas non plus de définitions des notions de base, comme la non-discrimination, la parité et l'égalité. Sa composition fait également l'objet de contestations.

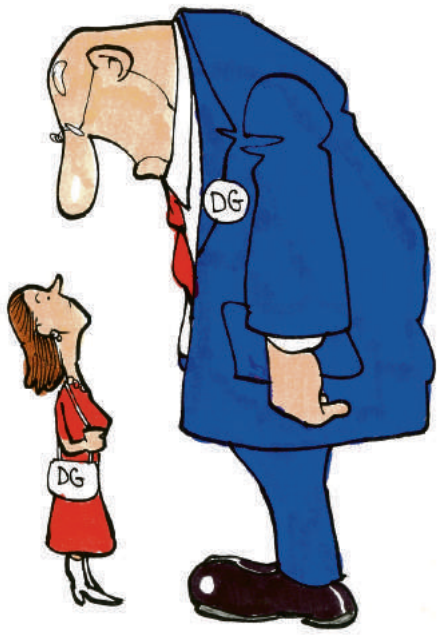

Dans le public, les femmes occupant des postes de responsabilité ne représentent que 29%. Dans le privé, une étude réalisée en 2015 par le cabinet IBB Management a révélé que la part des femmes dans la fonction de présidence ou de direction générale n'est que de 4%. Par ailleurs, seulement 20% des directeurs sont des dames. Du côté des sociétés cotées, la part de la gent féminine dans les conseils d'administration n'est que de 5,9%, selon la BAD (Banque africaine pour le développement).❑

■ Héritage: Peut mieux faire!

LA question de l'inégalité des droits des hommes et des femmes par rapport à l'héritage a fait couler beaucoup d'encre. Pour les littéralistes, les textes religieux sont clairs sur la question, et il n'y a guère de place pour des jurisprudences. «Il existe 10 cas où la femme hérite plus que l'homme, 10 où elle hérite autant que lui et seulement 4 où elle hérite moins», précise la ministre de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social, Bassima Hakkaoui. Néanmoins, il existe des cas où la porte de l'Ijtihad reste ouverte, de l'avis même des Oulémas. C'est notamment le cas du «Taâsib», qui prive les filles n'ayant pas de frère d'une partie de leur héritage, légué à des tantes, oncles ou cousins de leurs parents décédés. «Je suis d'accord sur le principe de la relecture des anciennes jurisprudences sur le Taasib. Le sujet devrait être discuté par nos oulémas», estime Hakkaoui. Mais la question n'est toujours pas prise à bras le corps. Or, notre société a bien changé. Avec des familles nucléaires où les femmes participent pleinement à la constitution du patrimoine familial, l'équation a changé.

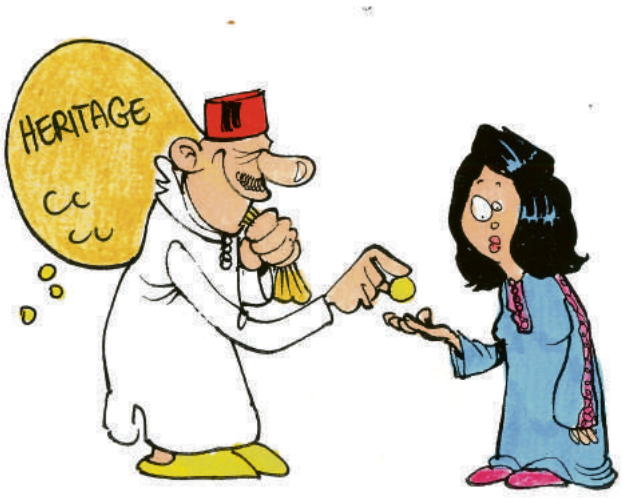

Les règles de partage de ce patrimoine pourraient également être revues, tout en respectant les textes religieux. La Moudawana de 2004 a d'ailleurs permis aux petits-enfants du côté de la fille d'hériter du grand-père, au même titre que ceux du côté du fils. C'était le fruit d'une nouvelle jurisprudence.❑

la bataille contre les mentalités

■ Education: Les filles au top!

AUJOURD'HUI, filles et garçons accèdent à presque 100% au primaire. Cela dit, le taux de scolarisation diminue au collège et au lycée, surtout pour les filles (83,1% au secondaire et 55,6% au secondaire qualifiant). Mais sur le total des élèves (6,88 millions), 52% sont des garçons et 48% sont des filles. Certes, les filles sont plus nombreuses à abandonner l'école, mais leur taux de réussite est généralement plus élevé que celui de leurs camarades masculins dans les trois niveaux. Dans le supérieur, les étudiantes sont présentes presque autant que les étudiants. Elles sont même majoritaires dans certaines filières (près de 74% en médecine, et environ 63% en commerce et gestion). Dans les cycles ingénieurs aussi, elles ont bien percé. En 2014, elles représentaient 43,8% des effectifs des écoles d'ingénieurs relevant des universités, et plus de 45% de celles chapeautées par d'autres départements. ❑

■ Précarité: Veuves et divorcées d'abord

APRÈS le Fonds d'aide familiale, lancé en 2012 en faveur des femmes divorcées en situation de précarité, un deuxième a été mobilisé. Celui d'appui à la cohésion sociale, dédié à plusieurs catégories, mais qui a commencé à subventionner les veuves démunies à partir de 2015. Près de 37.000 en ont déjà bénéficié. D'ici un mois, 45.000 en profiteront. Les veuves, avec des enfants scolarisés et disposant de la carte du Ramed, peuvent déposer leur dossier auprès d'une commission provinciale.

Les procédures administratives durent environ un mois avant qu'elles ne puissent retirer leur subvention dans un guichet automatique de Barid Al Maghrib. Le montant alloué est de 350 DH mensuels par enfant, avec un plafond de 1.050 DH par famille. Le montant des aides n'est pas très important, mais il était tout simplement inespéré il y a encore quelques années.❑

ESJC ECOLE SUPERIEURE DE JOURNALISME ET DE COMMUNICATION
Casablanca - 05 22 26 26 06 - www.esjc.ma 100 % d'emploi

Préparez votre **MASTER** *(en 2 ans)* de l'Ecole Supérieure de **Journalisme** et de **Communication** *(formation en cours du soir)*

Devenez un **vrai manager** du monde de la **Communication** et des **Médias** à travers une formation aux normes internationales assurée par des professionnels du métier.

Conditions d'accès :
- Minimum Bac+3
- Etude de dossier
- Entretien oral

37, rue Tata (à côté de Bank Al Maghrib) - Casablanca
Tél : 0522-26-26-06 - Fax : 0522-26-20-60 - Site web : www.esjc.ma

Egalité, Hakkaoui ne lâche pas!

■ Une 2e version de son plan Ikram pour la parité avant fin 2016

■ Le bilan de «Ikram 1» presque achevé

■ L'Instance pour la parité ne peut avoir de pouvoir décisionnel!

La part des femmes occupant des postes de responsabilité dans le public est passée de 16 à 29% entre 2012 et aujourd'hui. Leur part au Parlement, elle, est montée de près de 10% en 2007 à 17% en 2011. Mais cela demeure insuffisant. Pour la ministre de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social, beaucoup reste à faire. Néanmoins, plusieurs avancées ont été enregistrées. Avant la fin de son mandat, elle compte lancer la deuxième phase du plan pour la parité, Ikram (2012-2016). Financé par l'Union européenne, il vise à intégrer l'approche genre dans les politiques publiques.

- L'Economiste: Pensez-vous que sur les dernières années nous ayons réalisé des avancées considérables en faveur des femmes?

- Bassima Hakkaoui: Mon ambition reste plus grande que ce que nous avons pu réaliser, mais nous avons quand même enregistré d'importantes avancées. Parmi elles, l'Instance nationale pour la parité, qui est en cours de validation au Parlement, la loi sur la violence qui sera bientôt programmée par le SGG, l'observatoire national de la violence contre les femmes et celui de l'amélioration de l'image de la femme dans les médias... Le premier rapport de l'observatoire de la violence sortira durant ce mois de mars. Dans la fonction publique et les hautes fonctions, aussi, la participation de la femme a évolué. Sa représentativité est passée de 34 à 39,4% en 2015 dans la fonction publique, et de 16 à 29% dans les postes de responsabilité.

Bassima Hakkaoui, ministre de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social: «Public et privé peuvent se greffer sur la Constitution et sur Ikram. Les médias ont également un rôle important à jouer, de même que la société civile» (Ph. Khalifa)

- D'abord, il faut préciser que son mandat est spécifique et non général. Et même le CNDH, dont le mandat est général, n'a qu'un statut consultatif. Elle ne peut donc pas jouir d'un pouvoir décisionnel. L'Instance aura, néanmoins, un apport positif, car elle pourra assurer le suivi de la présence des femmes dans les institutions et lancer des alertes, afin que nous puissions nous diriger vers la parité, évidemment de manière progressive. Maintenant nous nous rapprochons du tiers de femmes dans les postes de responsabilité. Cela montre que nous sommes sur la bonne voie.

- A l'image des quotas dans le public, peut-on imaginer des mesures d'encouragement de la représentativité féminine dans le privé?

- Avec les lois en place et la politique nationale pour la parité, le climat général au Maroc est propice pour que les secteurs, public et privé, s'orientent vers la parité. Certaines organisations privées ont pris des initiatives dans ce sens

«Nous avons encore besoin des quotas»

EN 2002, il n'y avait que 2 femmes au Parlement. Aujourd'hui, elles représentent 17% des effectifs des députés, grâce à la politique des quotas. «C'est un pas important en avant, mais ce n'est pas suffisant. La part de la gent féminine doit être d'au moins 30%», estime Bassima Hakkaoui. «Les quotas ont permis aux femmes d'être présentes dans les conseils élus. Nous en avons toujours besoin pour une meilleure représentativité des femmes», rajoute-t-elle. Pour la ministre, les mentalités ont évolué. Les électeurs n'ont plus de complexe à voter pour des femmes. Le principal blocage réside à l'intérieur des partis politiques eux-mêmes qui devraient revoir les critères de sélection de leurs représentants.

«Au niveau des nominations à de hautes fonctions, durant ce mandat nous avons eu beaucoup de mal à trouver des profils féminins valables», confie la ministre. Non pas en raison de l'incompétence des dames, loin de là. Le plus souvent, ces dernières se heurtent à un plafond de verre. Le maximum qu'elles puissent atteindre en général dans l'administration, c'est chef de service ou de département. Or, pour accéder à un poste de haute responsabilité, il faut qu'elles aient atteint des grades supérieurs. A titre d'exemple, pour devenir SG d'un ministère, il faut d'abord passer par le poste de directeur. La discrimination positive ne marche pas toujours. ❏

Nous avons également une politique publique dans le domaine du genre, Ikram. Cette stratégie est en cours d'évaluation. Nous y travaillons depuis un an, le rapport final est pratiquement prêt. Il sera dévoilé avant la fin de mon mandat. Actuellement, nous préparons le lancement de Ikram 2 pour le deuxième semestre 2016.

- L'Instance de parité ne possède qu'un statut consultatif. Avec ce modèle, peut-elle être efficace?

alors qu'elles ne sont pas obligées d'appliquer un quota. Cela est une victoire des valeurs de parité et d'égalité auxquelles aspire notre pays. Chaque partie peut se greffer sur la Constitution et sur Ikram. Les médias ont également un rôle important à jouer, de même que la société civile, qui tire la sonnette d'alarme à chaque fois qu'il y a un recul. Il faut juste que leurs remarques soient basées sur des données réelles et non sur des surenchères.❏

Propos recueillis par Ahlam NAZIH

Devenez parrain SOS et donnez lui une famille

Contactez Sara au 05 22 77 72 85 ou par email à : info@sos-maroc.org
RIB SG : 022.780.00013200050.329.73.74
Dons en ligne sur www.sos-maroc.org/don-en-ligne

Association reconnue d'utilité publique,
placée sous la Présidence d'Honneur de SAR la Princesse Lalla Hasnaa

Najat Anouar: «La protection des enfants est l'affaire de tous»

■ **Une figure essentielle du paysage associatif marocain**

■ **Qui lutte depuis plus de 10 ans contre toutes les formes d'abus**

■ **En 2015, 935 agressions sexuelles sur mineurs ont été répertoriées**

Najat Anouar est une figure essentielle du paysage associatif marocain. En 2004, elle fonde l'association Touche pas à mon enfant qui lutte contre toute forme d'abus à l'encontre des enfants et notamment les agressions sexuelles (Ph. N.A.)

IL ne faut pas se tromper. Le nombre de pédophiles n'est pas en augmentation au Maroc, mais les coups de projecteur les font sortir de l'ombre. Rappelons d'abord les derniers chiffres établis par la Coalition contre les abus sexuels sur les enfants (COCASSE).

Quelque 935 agressions sexuelles sur mineurs ont été répertoriées en 2015, les petits garçons étant les plus touchés, et dans 58% des cas cette même année, ces agressions ont été perpétrées au sein de la famille. Un constat établi sur les seuls faits avérés. Du coup, la société civile en parle et les médias relaient les affaires, toutes aussi sordides les unes que les autres. Voilà plus de 10 ans que l'association Touche pas à mon enfant lutte contre toute forme d'abus à l'encontre des enfants et notamment les agressions sexuelles. "Un domaine d'intervention qui n'est pas des plus aisés, avoue sa présidente fondatrice Najat Anouar, et dont vous pouvez aisément imaginer les obstacles que nous avons rencontrés". Car oui, partout dans le monde, cette violence n'est pas facile à admettre. Un rude combat donc mené auprès des victimes devant les tribunaux, à batailler pour leur réinsertion et à organiser des campagnes de sensibilisation. Touche pas à mon enfant est enfin reconnue d'utilité publique. "Une fierté qui honore l'ensemble des membres de l'organisation" tient-elle à souligner. Cette figure du tissu associatif marocain se réjouit du prochain lancement d'institutions constitutionnelles, comme le conseil consultatif de la famille et de l'enfance, mais regrette aussi que la société civile n'ait pas été suffisamment consultée.

Précisant au passage que "l'imminente création d'une instance équité et parité accapare tout autant notre attention". Rester sur tous les fronts en quelque sorte. Comme sur le sujet du mariage des mineurs pour lequel "notre position a toujours été des plus claires, nous sommes contre le mariage des mineurs et considérons qu'il s'agit là d'un acte de légalisation de la pédophilie. Nous sommes prédisposés à nous réunir avec les instances concernées pour étayer notre position". La journée du 8 mars est l'occasion pour elle de parler des récentes actions de Touche pas à mon enfant. La mise à disposition prochaine d'une mallette éducative pour la prévention, élaborée par des spécialistes, destinée à tous les enfants marocains "dès que nous aurons l'accord du ministère de l'éducation nationale pour un partenariat dans ce sens avec notre ONG" s'impatiente-t-elle.

Il s'agit également, pour être efficace, de faire connaître à tous les citoyens les mécanismes de recours et de signalement en cas de sévices sexuels contre les mineurs. Pour ce faire, l'association a élaboré un guide précis qui leur est destiné, "sur lequel nous allons prochainement communiquer en partenariat avec un acteur institutionnel". Pour la présidente, une chose est sûre, "la protection des enfants est l'affaire de tous". Alors comme un leitmotiv, elle répète l'urgence d'harmoniser les textes de lois et de les adapter aux conventions internationales des droits de l'enfant, signées et ratifiées par le Royaume. Mais aussi, l'urgence d'apporter les amendements nécessaires au code pénal, particulièrement en matière de violences sexuelles à l'égard des mineurs. Najat Anouar est une femme pressée? Mais pour les 935 agressions sexuelles sur mineurs comptabilisées en 2015, combien de victimes échappent encore aux statistiques? Alors comme le rappelle la devise de l'association, "Abuser d'un enfant est un crime, l'ignorer est un sacrilège".❏

Stéphanie JACOB

Libertés individuelles

Comment sortir d'un état d'alerte permanent

■ **Laila Naji «Pour un Code Pénal digne du 21è siècle»**

■ **Elle espère motiver tous les citoyens à militer pour un texte compréhensible**

■ **Une page facebook revendicative a été ouverte en novembre 2015**

- L'Economiste: Quels sont les objectifs de cette page facebook "Un code pénal digne du XXIème siécle" qui réunit 5.600 membres?

- Laila Naji: Il s'agit avant tout de réveiller les consciences. Nous voulons dire aux citoyens et citoyennes de s'intéresser au Code Pénal, deuxième loi après la Constitution, car il gère notre quotidien. Il fallait absolument faire savoir que malgré une nouvelle réforme, le texte reste mal écrit, incompréhensible, sans préambule ni philosophie, et patriarcal. Pourtant, "nul n'est censé ignorer la loi". Mais comment faire lorsque ses articles ne sont pas compris? Au lieu de nous éclaircir sur nos droits, le code les obscurcis, même pour ceux qui ont la chance de pouvoir le lire. Alors, comment les femmes et les hommes pourraient-ils s'y appuyer pour se défendre? Et que dire des personnes analphabètes? Nous voulons un texte clair, sans portes ouvertes à l'appréciation des juges, un code qui garantit les droits sur un pied égalitaire, un code qui nous sort de cet état d'alerte permanent.

- La société civile vous suit?

- Les associations des droits des femmes et les associations des droits humains n'ont pas arrêté de plaider pour un code pénal garant des droits humains. Elles nous suivent et nous les suivons. Notre page est une plateforme qui réunit plusieurs associations dont le printemps de la dignité (plus de 50 associations), Aadala, IPDF, l'ADFM, LDDF, …des chercheurs, enseignants, experts, juristes, des activistes et des citoyens et citoyennes. Nous avons déjà organisé une conférence sur les libertés individuelles. Nous commençons par cibler les étudiants, les professeurs et ceux et celles qui s'y intéressent en organisant des conférences à ce sujet au niveau de quelques villes. Mais il est vrai que notre principal défi est de sensibiliser les citoyens/ennes dans leur ensemble. Car les gens ne semblent pas s'intéresser à ce problème. Vous savez, pour beaucoup de Marocains et Marocaines, la première préoccupation est de trouver de quoi payer le loyer et nourrir la famille. Alors la question des droits n'est pas leur priorité, jusqu'à ce qu'ils se trouvent confrontés au code pénal. Lorsque les femmes qui revendiquent leurs droits ont trouvé de l'aide auprès d'une association, elles comprennent ensuite le sens de l'engagement. J'en profite d'ailleurs pour

Ingénieure, lauréate de l'INSEA, consultante dans le développement humain et social, mais aussi militante des droits humains en général et des femmes en particulier, Laila Naji s'engage aujourd'hui pour un Code Pénal digne du 21è siècle (Ph. L.N.)

féliciter toutes les associations qui œuvrent avec force pour les droits humains en général, et des femmes en particulier. Grâce à l'information et aux réseaux sociaux, et après cette formidable propulsion des jeunes depuis le 20 Février, nous pouvons parler d'une prise de conscience générale. Mais cette prise de conscience est toujours latente. Agir est une autre étape, encore réservée aux milieux associatifs et militants.❏

Propos recueillis par Stéphanie JACOB

L'analphabétisme, l'interminable combat!

■ Quatre femmes analphabètes sur dix, moitié moins chez les hommes

■ En dix ans, le taux de femmes analphabètes a baissé de plus de dix points

■ Des expériences internationales intéressantes pour enrichir le débat en préparation

«L'ANALPHABÉTISME a un visage féminin» affirmait laconiquement l'Unesco dans un rapport sur le sujet en 2015. Et la chose se vérifie au Maroc. Dans notre pays, quatre femmes sur dix ne savent ni lire ni écrire. Chez les hommes cette proportion est réduite de moitié, selon les derniers chiffres du recensement général de la population de 2014. Bien maigre consolation, depuis le recensement de 2004, la part des femmes analphabètes a baissé de seulement 12,8 points. Si on zoome sur les chiffres, on retrouve des situations plus alarmantes. Deux femmes sur trois chefs de ménage sont analphabètes, un rapport qui augmente encore en milieu rural pour frôler les 80%. Mais quoi qu'il en soit les efforts marocains entamés pour la lutte contre l'analphabétisme, surtout des femmes, semblent donner des fruits, l'expérience marocaine en matière de lutte contre l'analphabétisme est citée en exemple, même s'il reste du chemin à faire. «Le Maroc fait en effet figure de bon élève en la matière», souligne France Gélinas, députée de l'Ontario, en visite au Maroc lors de la réunion d'hiver du réseau des femmes parlementaires francophones. Gélinas est à la tête d'un travail de terrain pour l'élaboration d'un rapport sur l'alphabétisation des femmes dans le cadre du réseau.

En dépit des faibles avancées en matière d'aplhabétisation, l'expérience marocaine reste citée en exemple dans la région. «Le Maroc fait en effet figure de bon élève en la matière», souligne France Gélinas, députée de l'Ontario, en visite au Maroc lors de la réunion d'hiver du réseau des femmes parlementaires francophones (Ph. Bziouat)

«Notre tâche est de rassembler les meilleures pratiques, répertorier les «best practices» et de les faire connaître dans les autres pays», ajoute cette représentante. «Il ne s'agit pas de réinventer la roue», explique la députée canadienne, et si l'expérience d'un pays comme le Maroc s'avère intéressante, elle pourra être étendue à d'autres pays comme le Canada, par exemple. C'est que l'analphabétisme, comme le souligne Gélinas, n'est pas l'apanage des pays d'Afrique, d'autres pays en Europe ou en Amérique souffrent de ce phénomène. Mais les réponses apportées sont originales et permettent d'enrichir le débat et de servir d'exemples. C'est le cas, au Canada où l'alphabétisation est traitée à partir du père de famille. C'est à lui qu'on incombe la tâche d'amener sa femme et ses enfants vers l'alphabétisation à travers une méthode très simple, lire à ses enfants, au moins trois fois par semaine. Cela permet d'amener enfants et aussi leur maman par la même occasion à la culture et à l'apprentissage. Les études ont montré que l'analphabétisme est l'une des principales barrières érigées pour l'épanouissement des femmes dans le monde. L'incapacité à lire et à écrire est un véritable handicap qui empêche les femmes de réussir dans la vie ou même d'avoir une responsabilité sociale, selon Gélinas.❑

Ali ABJIOU

➡➡➡

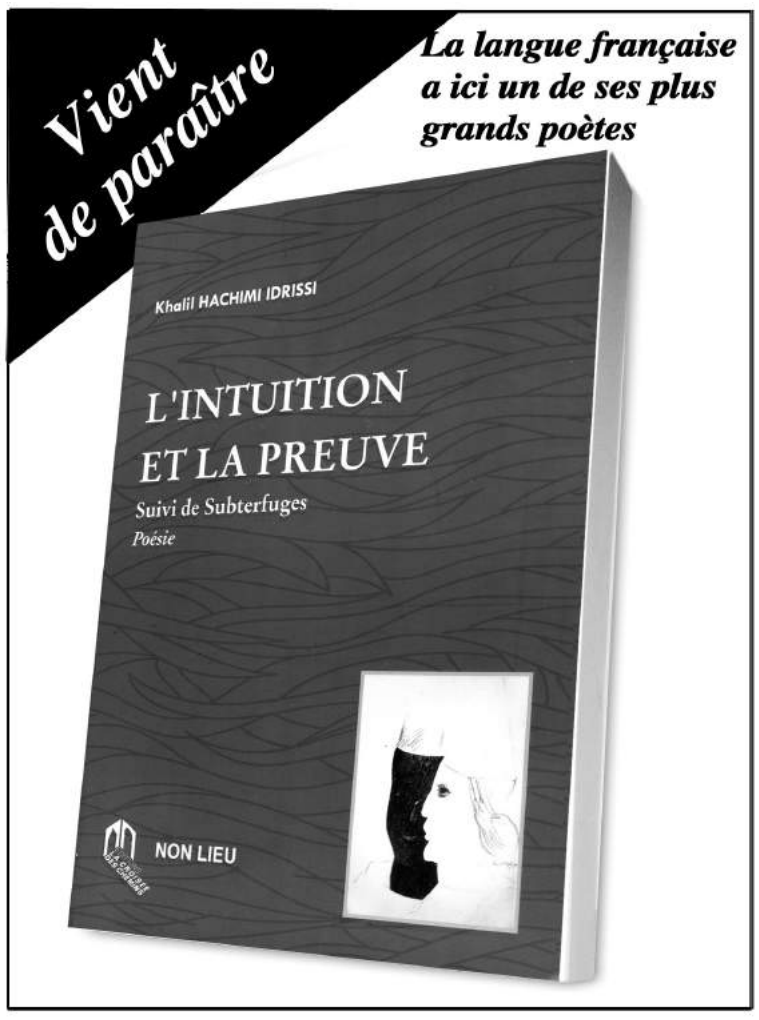

Education: Les mamies, les moins bien loties

EN 2014, le Maroc comptait 8,6 millions d'analphabètes contre 10,2 millions en 2004, ce qui correspond à une baisse de 18,7% d'après les résultats du recensement général de la population 2014. Le taux d'analphabétisme global s'établit à 32% contre 43% dix ans plus tôt. Cette baisse a été plus marquée en milieu rural et parmi les hommes.

En effet, entre 2004 et 2014, ce taux a baissé de 6,9% en milieu urbain et de 21,2% en milieu rural. De même, il a baissé de 17,5% pour les hommes et de 14,6% pour les femmes. Mais, comme en 2004, le taux d'analphabétisme demeure plus élevé en milieu rural (47,7%) qu'en milieu urbain (22,2%) et parmi les femmes (41,9%) que parmi les hommes (22,1%). Le taux d'analphabétisme augmente avec l'âge en passant de 3,7% parmi les moins de 15 ans à 61,1% parmi les 50 ans et plus. Sur le plan régional, l'analphabétisme est plus présent dans les régions de Béni Mellal-Khénifra (38,7%), Marrakech-Safi (38,0%), Fès-Meknès (35,2%), Drâa-Tafilalet et Souss-Massa Drâa (34,0%). Il est le plus faible dans les régions de Laâyoune-Sakia El Hamra (20,3%), Dakhla-Oued Eddahab (23,9%) et du Grand Casablanca-Settat (25,4%).❑

Une Américaine sur les traces d'Aïcha Ech Chenna

■ Nora Belahcen-Fitzgerald et son centre Amal en soutien aux femmes dans la précarité

■ Après des formations en cuisine, elle les soutient pour créer leur propre microentreprise

AIDER une femme, c'est lui donner les moyens pour devenir autonome financièrement. Et c'est le slogan de l'association Amal pour les arts culinaires en faveur des femmes à Marrakech qui, malgré son jeune âge, a formé une soixantaine de jeunes femmes issues de milieux défavorisés. Elles ont toutes suivi une formation de 6 mois pour apprendre le métier de cuisinier, des techniques de pâtissier et le service à table. Derrière cette association et ce projet, Nora Belahcen-Fitzgerald, une jeune femme, pleine de conviction, mais surtout très sensible à la détresse d'autrui, à la question des mères en détresse. Née au Maroc de parents américains, Nora grandit immergée dans ces deux cultures. Elle est scolarisée dans le système éducatif marocain, et poursuit ses études universitaires aux Etats-Unis où elle obtient un Bachelor en mathématiques et en espagnol. De retour à Marrakech et suite à une rencontre particulièrement douloureuse avec une jeune mère mendiante, elle démarre le projet qui allait devenir l'association Amal. Le but est de garantir à ses membres une indépendance économique, une intégration sociale ainsi qu'un accomplissement professionnel. Une réponse aux difficultés rencontrées par de nombreuses femmes qui vivent dans la précarité, y compris les veuves, divorcées ou mères célibataires, les orphelins. Inspirée par l'association Solidarité féminine d'Aïcha Ech Chenna, Nora a commencé par aider ces femmes en leur enseignant à préparer des gâteaux dans un local familial. Des cours qui ont remporté de grands succès et Nora Belahcen-Fitzgerald et ses filles sont souvent appelées pour concocter des repas aux événements qu'elle organisait pour ses amis. Après ces premiers essais, Nora rêve d'un programme plus ambitieux pour ces femmes désavantagées et crée le centre de formation Amal pour les arts culinaires en faveur des femmes nécessiteuses en 2012, en s'appuyant sur des fonds auprès de l'association suisse Drosos. Amal, espoir, c'est bien ce qu'a donné Nora à toutes les femmes que son centre a formées à travers un objectif simple, celui de les aider à améliorer leur statut socio-économique par l'apprentissage d'un métier valorisant dans le domaine des arts culinaires. La formation est complétée par des cours d'alphabétisation et l'apprentissage de langues étrangères comme le français ou l'anglais. Ce qui a commencé comme une idée espoir d'aider quelques femmes s'est transformé en une organisation structurée qui emploie 15 personnes à temps plein et forme 15 à 20 femmes tous les six mois. Et comme l'idée est de réinsérer professionnellement ces bénéficiaires, Nora fait appel à une assistante sociale qui, dès la fin de leur stage, les met en relation avec des restaurants, des hôtels ou des ryads de Marrakech. Dans la foulée, Nora ouvre un restaurant qui sert les repas faits par les stagiaires du centre. Ce qui lui permet d'être plus autonome. Rapidement, ce restaurant très convivial devient l'adresse du midi dans lequel on se sent très vite comme à la maison, classé 3e meilleur restaurant de Marrakech sur TripAdvisor. Le Centre Amal propose même des cours de cuisine traditionnelle. Les idées, Nora en a plein. Elle souhaite aujourd'hui pousser ses stagiaires vers une autre voie, la microentreprise. «J'aimerais que ces femmes qui sont formées dans le centre voient encore plus grand, qu'elles créent leur propre projet et fassent travailler d'autres femmes qui connaissent des situations similaires», insiste Nora. De nouveau, ses idées de projets socio-économiques remportent l'adhésion de tous. Nora a été en effet désignée femme d'exception en octobre dernier par la fondation Orange avec un chèque de 25.000 euros. Cet argent, dit-elle, va transformer son rêve en une réalité et lui permettre de donner un vrai coup de pouce à plusieurs femmes voulant lancer leur microentreprise. Nora espère aider 8 groupes de femmes à monter leurs petits projets. Et en attendant de toucher l'argent du prix, le centre est en train de former ces femmes à l'entrepreneuriat. ❑

Badra BERRISSOULE

▲ *Nora Belahcen-Fitzgerald, cette jeune Marocaine d'origine américaine a été désignée femme d'exception par la fondation Orange*
(Ph. Centre Amal)

◀ *Parmi les stagiaires, des femmes de tout âge qui rêvent de créer leur propre microentreprise*
(Ph. Centre Amal)

Fès rend hommage aux «femmes fondatrices»

■ Le festival des musiques sacrées ressuscitera les femmes qui ont fait l'Histoire

■ Le rendez-vous est donné les 6, 8 et 9 mai, au jardin Jnane Sbill

DE toutes les villes du Royaume, c'est Fès qui célébrera au mieux, cette année, le 8 mars. La Journée mondiale de la femme dont la célébration qui a démarré, samedi dernier, avec un colloque initié par l'association Fès-Saïss, consacré aux «femmes marocaines aux postes de décision» s'enchaîne cette semaine avec l'inauguration de l'Institut de recherche sur le cancer (IRC), réalisée à l'initiative de SAR la Princesse Lalla Salma. Cet élan caritatif, festif, solidaire, et de célébration des «femmes qui ont marqué de leurs empreintes l'Histoire du Royaume et au-delà» se poursuivra par la tenue de la 22e édition du festival de Fès des musiques sacrées du monde. L'événement phare de la capitale spirituelle rendra hommage aux «femmes fondatrices».

Cette édition, organisée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, sera l'occasion pour rendre hommage à ces femmes bâtisseuses à travers une création originale et des artistes venus de plusieurs pays, notamment les Marocaines Samira Said et Hindi Zahra, l'Iranienne Sahar Mohammadi, l'Irakienne Farida Muhammad Ali, la Malienne Oumou Sangaré ou encore la Réunionnaise Christine Salem et la Brésilienne Virginia Rodrigues. Le rendez-vous est donné aux mélomanes du 6 au 14 mai 2016. Pour Abderrafie Zouitene, président de la Fondation Esprit de Fès, organisatrice du festival, «l'Histoire contemporaine du Maroc a été marquée par la continuité du rôle déterminant de la femme dans la vie du pays avec un événement majeur: le code de la famille institué par le discours royal du 10 octobre 2003 qui met le Maroc à l'avant-garde des pays arabes et musulmans». ❑

Y.S.A

El Fihriya, Zaynab, Kenza, Khadija, Aïcha… exceptionnelles

POUR le patron de la Fondation Esprit de Fès, «les femmes au Maroc ont toujours joué un rôle primordial dans le progrès du Royaume, rappelant le rôle symbolique de Kenza El Awrabiya, l'épouse de Moulay Idriss à l'origine d'une unification et d'une fusion entre la base amazighe et arabo-musulmane qui a constitué le socle de l'identité marocaine». Outre l'épouse de Moulay Ismaël, Khnata Bent Bakkar qui occupait le poste de ministre et secrétaire personnelle de ce sultan, les femmes marocaines ont été, durant la période de la lutte pour l'indépendance, des résistantes et ont lutté pour l'indépendance du Maroc au même titre que les hommes. Et justement, le programme du festival se veut le reflet des différentes facettes du monde féminin au cœur de la musique et des arts dans la mesure où chacune des invitées se fait l'écho de la notion de savoir symbolisée par Fatima El Fihriya, autrement nommée Oum El Banine, à l'origine de la construction de la mosquée et de l'Université Al-Qaraouiyine de Fès. Née à Kairouan en Tunisie, Fatima grandit à Fès avec sa famille. Fille d'un riche marchand, elle hérite - avec sa sœur - d'une fortune colossale à son décès. Fortune qu'elle met entièrement à la disposition du peuple. Fatima engage des travaux d'agrandissement de la mosquée Al-Qaraouiyine. Les travaux commencent le premier samedi du mois de Ramadan de l'an 245 de l'hégire. Elle observera le jeûne pendant toute leur durée. Aujourd'hui, nul n'ignore que la première université arabo-musulmane (bien avant la Sorbonne) est l'œuvre de Fatima El Fihriya qui, par gratitude pour sa cité d'accueil, a dépensé toute sa fortune dans l'édification de ce temple du savoir, où seront dispensées des lumières sans préjugé confessionnel ou civilisationnel. Notons que la fondatrice d'Al-Qaraouiyine raffolait de poésie. Elle était incollable sur ce chapitre. La muse la visitait dans le secret de la nuit. Mais jamais elle n'osait rendre publics ses poèmes. Par pudeur. Il faut dire que, longtemps, l'écriture a été le pré-carré des hommes. Et ce n'est qu'au mitan du siècle dernier que les femmes ont pu forcer cette citadelle imprenable. De part son histoire, le Maroc a aussi connu des femmes de renom comme Kenza El Awrabiya, épouse de Moulay Driss, le fondateur du Maroc, en passant par la Kahina, Essayda El Horra (surnommée la reine de Tétouan) ou Hafsa, la poétesse de l'amour, ou encore «Zaynab» que Zakya Daoud, journaliste et écrivain, qualifie de «reine de Marrakech». Figure emblématique de l'Histoire du Maroc, Zaynab naît à Aghmat en 1039. Elle est connue pour avoir été la compagne du premier sultan de la dynastie almoravide, Youssef Ibn Tachfine. Celle que l'écrivaine Zakya Daoud a surnommée la reine de Marrakech, a accompagné son époux dans l'édification de l'empire. Parti d'un petit royaume divisé, il parvint par l'épée et par le verbe à rassembler autour de lui la presque totalité du Maghreb, de l'Atlantique à l'Algérois, du désert à la mer, avant de conquérir l'Andalousie.

Si Zaynab n'avait été qu'une des épouses muettes de ce prince de l'épopée, on ignorerait jusqu'à son nom. «Mais la légende et aussi en partie l'Histoire lui attribuent le mérite d'avoir fondé Marrakech la Splendide et, par son génie politique, d'avoir plus que secondé son impérial époux dans ses conquêtes», conclut Zakya Daoud dans son roman historique.❑

Y.S.A

Al-Quaraouiyine

El Fihria

Kahina

Sitt_al-Hurra

Sortir de l'anonymat

■ Le Pape Sylvestre II et Maïmonide ont fait leurs études à Al-Qaraouiyine

■ Les héroïnes légendaires de l'histoire, la beauté obsédante et diverse

«FÈS, c'est Fès…ça se mérite». Animée et hospitalière, la cité idrisside ne livre pas pour autant ses secrets aisément. Depuis le sommet de ses collines où semblent dormir les tombeaux de la nécropole mérinide s'étend une mer étincelante de toits cuivrés élevés par des murs éclaboussés de lumière, tous renfermant derrière leur anonymat un patrimoine qui ne demande que du temps pour se révéler aux voyageurs. Fès, qui fut pendant plusieurs siècles une capitale politique et intellectuelle du Maroc, était devenue un centre de rencontres et d'échanges. On rapporte que Sylvestre II (Gerbert d'Aurillac), Pape de 999 à 1003, y séjourna dans sa jeunesse pour y faire des études à la suite desquelles il introduisit les chiffres arabes en Europe. Maïmonide, médecin et philosophe juif, enseigna à Al-Qaraouiyine, fondée par Fatima El Fihriya. L'œuvre de ce philosophe est une merveilleuse illustration de cette symbiose de la culture judéo-islamique qui avait prévalu en Andalousie et trouvé un écho similaire à Fès. Porteur de message culturel, son festival des musiques sacrées, cet événement d'envergure, se veut une tentative de réhabilitation de l'apport historique des femmes dans la construction de la mémoire collective et un moment fort pour se projeter dans le futur. Ce sera l'occasion aussi du forum du festival de Fès «Une âme pour la mondialisation» d'offrir une place de choix aux femmes fondatrices, leurs regards, expériences, et réflexions. Et pourtant, pendant longtemps, elles n'ont pas intéressé suffisamment les historiens. Pour autant leurs parcours individuels nous fascinent. Ces femmes ont dû, pour passer à la postérité, surmonter un certain nombre d'épreuves. Les héroïnes légendaires de l'histoire, la beauté obsédante et diverse, la reproduction, la famille et la liberté, les femmes dans les religions, l'imaginaire féminin, l'accès à l'éducation et au pouvoir, les féminismes bien sûr – tous ces thèmes seront abordés au cours du forum. Selon les organisateurs, la programmation des débats privilégiera la confrontation des points de vue, sans imposer de visions, mais en faisant prendre conscience de la diversité des usages, des approches et des conceptions. Comme cela s'imposait, une place de choix sera accordée dans chaque débat à la parole des femmes, pour une fois sans respect excessif de la "parité", en privilégiant aussi la diversité des expériences, des disciplines et des pratiques. Historiennes, philosophes, théologiennes, auteures, sociologues, psychanalystes apporteront leurs connaissances et leurs expériences, sous la conduite d'Yves Michaud et Mohamed Metalesi et d'autres, des conférenciers de renom, les 6, 8 et 9 mai, au jardin Jnane Sbill. Invitée du forum, pour la journée du 6 mai, Aude Lancelin, directrice adjointe de la rédaction de l'Obs, animera une table ronde sous la thématique «Sans les femmes rien ne serait possible». Pour cette journaliste, «avec 700 millions d'habitants peuplant 43 Etats musulmans, le monde islamique représente plus de 1/5e de la population de la planète. C'est un espace immense au sein duquel le futur est en train de s'écrire, à condition qu'il prenne son destin en main et qu'il ose s'atteler aux défis qui l'attendent: miser sur l'école, relancer la recherche scientifique, repenser les modèles de développement trop souvent calqués sur l'Occident». Ces changements ne pourront se faire sans les femmes! ❑

Y.S.A

Grâce à elles

APRÈS la mort du Prophète, les compagnons étaient nombreux à consulter Aïcha, l'une des plus grandes juristes de son temps, reconnue par tous les éminents savants de l'islam. Aujourd'hui, dans les universités musulmanes, les femmes jouent un rôle essentiel, aussi bien dans l'enseignement des techniques que des sciences religieuses. C'est sous leur impulsion que le Maroc a entamé, en 2004, la réforme de la Moudawana, le droit familial, qui leur a donné les mêmes droits que les hommes par rapport au mariage et aux enfants. Il faut aller encore plus loin. Le droit à la liberté d'expression, d'innovation, de création, le droit à la différence et à la diffusion des idées, autant de chantiers qui pourront faire des pas de géants grâce aux femmes.❑

Malika El Fassi, Touria Sekkat et Zhor Zarqa… des symboles du nationalisme

L'UNIQUE femme parmi les 66 signataires du Manifeste de l'indépendance du 11 janvier 1944 s'appelle Malika El Fassi. Elle est la sœur de Allal Al Fassi le fondateur du parti de l'Istiqal et d'Abdelkbir qui a participé à la lutte armée en 1953. Elle est l'épouse de Mohamed Al Fassi, son cousin, un autre nationaliste qui fut par la suite ministre de l'Enseignement, puis recteur des universités marocaines. Elle a fait des études très courtes à dar Fquiha, une école coranique pour filles. Elle les a continuées chez elle avec l'aide de professeurs de l'université traditionnelle d'Al-Qaraouiyine, car à ce moment-là les femmes n'avaient pas le droit d'accéder à l'université. Cette femme incarnait la cause nationale et la lutte pour la promotion des droits de la femme marocaine. Tout au long de sa vie, El Fassi s'est investie au service de la liberté, la justice et l'égalité. Née le 19 juin 1919 à Fès, elle s'est élevée, dès son plus jeune âge, contre le renoncement et le défaitisme. A la fois courageuse et tenace, Malika El Fassi a rejoint le Mouvement nationaliste au sein d'un comité secret, connu sous le nom de Taïfa en 1937 et participe activement à l'élaboration du Manifeste de l'indépendance. En tant que membre de l'Association des femmes indépendantes, Malika El Fassi s'occupa de la sensibilisation et de la mobilisation des femmes bourgeoises alors que d'autres femmes comme Touria Sekkat ou Zhor Zarqa s'occupaient des femmes de milieu populaire. Elle fut la première femme à publier des articles dans la revue «Al Maghreb» pour défendre le droit des femmes à l'instruction qu'elle signa du nom de Fatat Al Hadira (la fille citadine) et, après son mariage, du nom de Bahitat Al Hadara (chercheur de la civilisation). Elle assura la liaison entre les nationalistes et le palais. C'est elle qui rédigea ou transcrivit tous les documents que les nationalistes voulaient faire parvenir au sultan Mohammed V. En 1944, elle fut l'unique femme à signer le manifeste de l'Indépendance à la préparation duquel elle avait participé depuis sa conception jusqu'à sa présentation. Malika El Fassi s'est éteinte le 12 mai 2007.❑

Malika El Fassi

Touria Seqqat

Y.S.A

Khadija, la pure (Tahira)

PREMIÈRE épouse du Prophète Mohammed, Khadija bint Khuwaylid est la mère des croyants dans la tradition musulmane. Originaire d'une riche famille mecquoise, elle serait née vers 555. En 595, alors âgée de 40 ans, elle demande la main de Mohammed, 25 ans, devenu entre-temps son bras droit dans le commerce caravanier qu'elle dirigeait. Leur mariage durera 25 ans (il ne sera rompu qu'à la mort de Khadija) durant lesquels le prophète ne prendra aucune autre épouse. À la suite de la Révélation, la première épouse du prophète sera la première convertie à l'Islam. La mort de sa femme, très respectée pour son intégrité, chagrinera profondément le messager d'Allah. Pour les musulmans, l'année 619 est depuis synonyme de deuil. Elle est surnommée Khadija «Tahira» (la pure).❑

8 mars: L'histoire extraordinaire de femmes ordinaires

■ **Une fête qui résulte de luttes féministes datant du début du siècle dernier**

■ **Elle est déclarée officielle par les Nations unies en 1977**

■ **Manifestations, défilés, cortèges musicaux… une journée célébrée dans le monde entier**

Une journée qui ne date pas d'hier

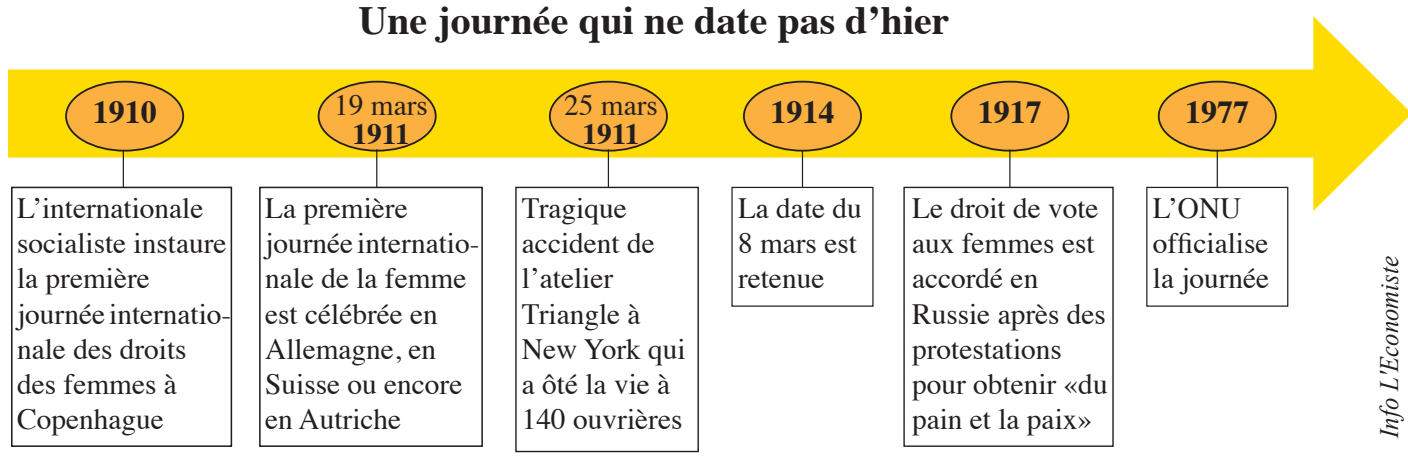

Info L'Economiste

LA journée internationale de la femme est célébrée chaque année par des groupes de femmes provenant du monde entier. Pourtant, bien plus qu'une fête internationale, le 8 mars représente l'histoire de femmes ordinaires qui ont écrit l'histoire. Née tout d'abord au début du siècle dernier sur les continents européens et américains durant des luttes féministes visant à mettre sur un même pied d'égalité femmes et hommes, elle s'étend progressivement dans tous les pays du monde avant d'être officiellement décrétée «journée internationale pour les droits des femmes» par l'ONU en 1977. Fêtée depuis régulièrement par des dizaines de pays, elle représente année par année l'occasion de revendiquer l'égalité entre les sexes et de dresser un bilan sur la situation des femmes dans la société.

L'idée d'une Journée internationale de la femme est apparue au tournant des XIXe et XXe siècles. Une période caractérisée par l'expansion et l'effervescence du monde industriel, une croissance démographique explosive et des idéologies radicales. Tout a commencé le 28 février 1909, lorsqu'une première journée nationale de la femme a eu lieu à l'appel du Parti socialiste d'Amérique. Une année plus tard, à Copenhague, l'internationale socialiste des femmes instaure la première Journée internationale des droits des femmes sur une proposition de la journaliste allemande Clara Zetkin. La proposition a été approuvée à l'unanimité par une conférence rassemblant près de cent femmes socialistes provenant de 17 pays. C'est le 19 mars 1911 que la première Journée internationale de la femme est célébrée en Allemagne, en Autriche, au Danemark et en Suisse, ou plus d'un million de femmes et d'hommes ont pris part à des rassemblements. Outre le droit de voter et d'exercer une fonction publique, elles exigeaient la fin des discriminations professionnelles et le droit au travail ainsi qu'à la formation. Moins d'une semaine après, le 25 mars, le tragique incendie de l'atelier Triangle à New York a ôté la vie à plus de

Des femmes participent à une manifestation durant la journée internationale de la femme, le 8 mars 1982, place de la République, à Paris *(Ph. AFP)*

140 ouvrières, dont la plupart étaient des immigrantes italiennes et juives. Un évènement qui a eu un fort retentissement par la suite et a notamment influencé la législation du travail aux Etats-Unis. En 1913, dans le cadre du mouvement pacifiste de la veille de la Première Guerre mondiale, des femmes d'Europe organisent des rassemblements fin février ou début mars pour protester contre la guerre.

La date du 8 mars est alors retenue en 1914. En 1917, tandis que deux millions de soldats russes décèdent durant la guerre, des femmes protestent le dernier dimanche de février pour obtenir «du pain et la paix». Un dimanche qui tombe le 23 février dans le calendrier julien et le 8 mars dans le calendrier grégorien. C'est alors le début de la Révolution russe. Aussi, moins de quatre jours plus tard, le tsar abdique et le gouvernement provisoire a accordé le droit de vote aux femmes. La journée du 8 mars est alors progressivement adoptée par les pays d'Europe de l'Est, la Chine, le Viêt Nam et Cuba. Il faudra attendre 1977 pour que les Nations unies officialisent la journée et adoptent une résolution ordonnant à ses pays membres de célébrer une «Journée internationale de la femme». Il faut dire que l'organisme a toujours protégé les droits des femmes. Ainsi, la Charte des Nations unies signée en 1945 à San Francisco représente le premier instrument international à proclamer l'égalité des sexes en tant que droit fondamental de la personne humaine. La journée de la femme est désormais célébrée par bon nombre de pays dans le monde. Elle a été décrétée «jour férié» dans plusieurs dizaines de pays dans le monde, parmi lesquels l'Arménie, l'Angola, le Cambodge, le Népal, la Russie ou encore le Viêt Nam. Ce jour-là, il est de coutume d'envoyer aux femmes des cartes postales spéciales, de leur offrir des fleurs ou encore de leur souhaiter tout simplement une bonne fête. Mais pas seulement. Partout, groupes et associations de femmes militantes organisent des manifestations pour faire aboutir leurs revendications, fêter les avancées ou encore améliorer la condition féminine. Au Brésil, l'ambiance est à la fête. Les rues piétonnes servent de véritable scène ouverte à des cortèges musicaux qui chantent la femme au moyen d'instruments aux couleurs exotiques et chatoyantes. En Colombie, le ton est plus austère. Les femmes défilent dans la rue vêtues de tenues traditionnelles rose et blanche et brandissent des pancartes défendant les droits de la femme. En Tanzanie, l'heure est aussi à la manifestation. Femmes et enfants répriment haut et fort la violence à leur égard au moyen d'écriteaux et d'affiches. En Australie, les rues de Sydney sont envahies par des centaines de manifestants équipés de bannières et de ballons hauts en couleur.

Le 8 mars est fêté haut en couleur au Brésil. L'ambiance est réellement à la fête *(Ph. Wikipedia)*

Cette journée sans précédent peut être perçue comme un arrêt sur image permettant de faire le point sur la situation des femmes et sur leurs réalisations à tous les niveaux, qu'elles soient nationales, ethniques, linguistiques, culturelles, économiques ou encore politiques. Le moment idéal pour réfléchir aux progrès réalisés ou encore requêter des changements. Chaque année, les journées de la femme revêtissent des thèmes différents mais essentiels. Ainsi, en 2013, la thématique choisie portait sur les actions entreprises pour mettre fin à la violence des femmes. L'année suivante avait quant à elle pour thème «L'égalité pour les femmes, c'est le progrès pour toutes et tous». La thématique de 2015 portait de son côté sur l'automatisation des femmes. Un thème particulièrement sensible et intéressant qui remet en cause la place de la femme dans le monde.❑

Karim AGOUMI

Le mariage n'est pas un conte de fées

■ **Aux origines d'une vie de couple très rude**

■ **Plongée dans la «marocologie» de Nicole Elgrissy**

■ **Thriller social sur le Maroc d'avant et d'aujourd'hui**

Depuis son entrée en vigueur en février 2004, le code de la famille a pacifié les désunions via le recours croissant du divorce par consentement mutuel *(Conception fotolia)*

SA définition de la «Marocologie» est simple: «La science qui régit le comportement des Marocains». Nicole Elgrissy tente une première ébauche avec son «Dames de cœur sur le carreau». «Les Marocains maîtrisaient l'art d'avoir de la peine face aux malheurs qui leur étaient racontés», écrit-elle (voir aussi encadré). L'œuvre est présentée maladroitement comme un roman. Est-ce là un défaut de conseil de sa maison d'édition, Editeur de talents? Or nous sommes en présence d'un docu-fiction de 122 pages ou d'essai sociologique très personnel sur la condition féminine. L'auteur acquiesce.

Rassurez-vous. Le lecteur n'aura pas vraiment droit à un caricatural plaidoyer pour la guerre des sexes. C'est un plongeon dans des vies de couples fracassées des années 1950, 1960, 1970... Et qui, malgré les décennies passées, pourrait être la mienne ou la vôtre. L'institution du mariage demeure une grosse arnaque. Celle qui est née le 23 septembre 1958 à Casablanca se confie dès les premières pages: «J'ai subi 33 ans de galère pour avoir épousé des hommes, qui n'ont jamais su être de bons maris, mais surtout de vrais pères. Aujourd'hui, c'est eux que je remercie de m'avoir donné envie d'écrire». Ils ont au moins servi à inspirer la destinée de cette mère de trois enfants. Son sort de romantique aigrie prend des nuances tout aussi dramatiques chez des épouses comme Esther Azencot. Une histoire à l'eau de rose qui vire brusquement au thriller social. Son mari, membre de l'orchestre des frères Botbol, «se mit à confondre les joues de cette belle innocente avec la derbouka…».

«Dames de cœur sur le carreau» est un vaccin pour celles qui croient aveuglément au prince charmant et, surtout, «un devoir de mémoire» envers «mes sœurs marocaines». Quelles que soient leurs confessions, leurs unions sont rythmées par la violence, la déception et l'autoritarisme.

Nous sommes en pleine Marocologie: «Un des plus grands maux de la société marocaine s'appelle ''le qu'en-dira-t-on''». Il faut bien continuer à mimer l'entente parfaite pour préserver les apparences dans une société pétrie d'un conservatisme primaire.

Plus loin, une Nicole Elgrissy nostalgique sert sa science à la louche: «Il était inconcevable d'être Marocain et de ne pas compatir naturellement, instinctivement aux soucis de tous ceux qui nous entouraient». Ce Maroc là est à conjuguer au passé. «La phrase très tendance aujourd'hui est "appelle-moi si tu n'as besoin de rien"». Au fond, l'écrivaine veut sauvegarder le meilleur des deux mondes: Le Maroc solidaire et vertueux d'avant et celui d'aujourd'hui, plus ouvert et moderne.

Cette fresque sociale et subjective jette ainsi un regard dur et traditionaliste sur «une société qui a confondu évolution et révolution». «Much loved», le film censuré de Nabil Ayouch sur la prostitution, est un spécimen critiqué pour ses «scènes pornographiques» et son scénario cru. La révolution, c'est aussi Facebook. Un mur de lamentations pour des internautes ayant fait le deuil de leur anonymat. L'essentiel est d'étaler son mal-être et de le partager. Le moi a pris le dessus sur le nous. Mais à quel prix? «L'enfer, c'est les autres», disait Jean-Paul Sartre. Et il le restera. ❑

Faiçal FAQUIHI

Pour réagir à cet article: courrier@leconomiste.com

Les Marocaines et Facebook

«IL aura fallu des centaines d'années de combats, de militantisme et de galères avant de lire ce que les femmes marocaines écrivent aujourd'hui sur les réseaux sociaux. Quelle marocaine osait s'exprimer en public sur sa vie privée? Aucune. Celles qui osaient aborder certains sujets tabous étaient considérées comme des dérangées mentales doublées d'impudiques.

J'avoue que je suis quelquefois choquée de lire certains posts comme ceux qui surgissent sur des pages du style «ana ou houwa». Genre, «lui et moi». Et vas –y que la nana raconte que son fiancé est bisexuel, que sa cousine a des tendances homo, que sa mère sort avec un de ses copains. Et j'en passe. Les femmes les plus malheureuses du monde sont celles qui voudraient écrire leur histoire, mais qui n'osent pas ou ne savent pas écrire».

(Extrait: «Dames de cœur sur le carreau» p. 52) ❑

Exode, intox et histoire

«DAMES de cœur sur le carreau» ose des incursions politiques furtives mais très téméraires. «Dans le Maroc d'aujourd'hui, la vérité se rétablit peu à peu sur la fraternité et la fusion d'antan entre juifs et musulmans marocains. Avant que le vent de l'exode et de l'intox ne viennent souffler très fort sur nos vies tranquilles», écrit Nicole Elgrissy. Son livre ne se résume pas à décrire la pénible vie conjugale de ses compatriotes «ayant transformé leur contrat de mariage en accords tacites de colocation» (voir ci-dessus).

L'idéal sioniste de la «Terre promise» est mis à rude épreuve: «L'exode des juifs et des musulmans a coupé nos troncs…».

«Partir a permis à d'autres de s'enrichir», confie l'auteur. Allusion à ceux qui sont restés après le grand départ de leur coreligionnaire dans les années 1960. C'est une page inconnue de notre histoire: Que sont devenus ses Marocains de confession juive ayant immigré en Israël notamment? Pourquoi l'ont-ils fait? Ont-ils des regrets? Qui les a motivés pour passer à l'acte? Abandonnant du jour au lendemain terre et patrimoine. L'auteur de «la Renaicendres -Mémoire d'une marocaine juive et patriote-» a un fils qui vit en Israël. Pour elle, pas question de partir. «Je fais partie de ces Marocains qui n'ont aucun problème à sortir de leur zone de confort pour se battre pour des causes justes», confie Nicole Elgrissy. A 57 ans, la dame a dû s'expliquer pour la première fois de sa vie devant un tribunal. Elle a été accusée pour «menace de crime». La mise en cause est sortie gagnante du procès facebook (cf.www.leconomiste.com). Son franc parler en est pour quelque chose. ❑

JOURNÉE MONDIALE DE LA FEMME

Maroc Telecom

LES MEILLEURES OFFRES POUR VOUS MESDAMES

500 POINTS FIDELIO OFFERTS

Microsoft Lumia 550 — iPhone 6 S PLUS 16 Go — SAMSUNG Galaxy Note5

Maroc Telecom vous réserve une offre spéciale Journée de la Femme.
Profitez de **500 points fidelio offerts** sur une large sélection de smartphones.

Visuels non contractuels • Pour tout réengagement de 24 mois • Selon disponibilité des stocks